

DK NEWS



Horaires des prières

Rajr: 06h12 Dohr: 13h02
Asr: 15h55 Maghreb: 18h17 Isha: 19h42

MÉTÉO

Alger : 18° 06°
Oran : 21° 07°
Annaba : 18° 06°
Béjaïa : 17° 06°
Tamanrasset : 21° 09°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 4 février 2024 / 23 Rajab 1445 - N° 3477 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - LYBIE

Arrivée de M. Attaf à Tripoli en qualité d'Envoyé spécial du président de la République

P.24

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Attaf remet un message écrit du président de la République à son homologue tunisien

P.24

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Représentant le président de la République, le Général d'Armée Saïd Chanegriha entame une visite officielle en Arabie saoudite

P.24

PÉTROLE

L'Algérie disposée à poursuivre la baisse de sa production au-delà du 31 mars

L'Algérie est prête à poursuivre la baisse de sa production pétrolière au-delà du 31 mars prochain, en concertation avec les autres pays de l'Opep+, afin de faire face aux évolutions du marché international, a indiqué jeudi le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué. "Au-delà du 31 mars 2024 et en concertation avec ses partenaires de la Déclaration de Coopération (DoC), l'Algérie est disposée à tout moment à poursuivre l'effort additionnel et à prendre les dispositions nécessaires supplémentaires si les conditions du marché pétrolier le réclament", est-il indiqué dans le communiqué. P.24



SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

L'aide financière exceptionnelle octroyée aux étudiants palestiniens en Algérie fixée à 10.000 DA

P.24

ALGÉRIE - ITALIE

Signature d'un nouvel accord pour renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays

P.24

LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

Des mesures réglementaires pour limiter l'alimentation anarchique (ministre)

P.10

SANTÉ

MÉDICAMENTS
8 questions qu'on se pose

Pp 12-13

FOOTBALL

JSK
Aït Djoudi : «Je suis à la JSK pour les premiers rôles

Par Ferrah. Y

P.22



UNION EUROPÉENNE

Approbation à l'unanimité de la législation historique sur l'intelligence artificielle (IA)

P.17

ASSURANCES

Abdelhakim Berrah nouveau délégué général de l'UAR

P.8

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

Session de formation artistique dédiée aux formateurs des personnes aux besoins spécifiques du 3 au 7 février à Béchar



Le Théâtre national algérien (TNA) organise, en coordination avec la direction de la culture et des arts de Béchar et l'association culturelle "Raouafed pour l'art", une session de formation artistique dédiée aux formateurs des personnes aux besoins spécifiques, du 3 au 7 février au niveau du théâtre régional de Béchar, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Deux ateliers seront organisés au profit des stagiaires lors de cette formation de 5 jours. Consacré à l'art de la marionnette, le premier atelier sera encadré par l'artiste Slimane Horou, tandis que le 2e atelier concernera le théâtre et sera encadré par le réalisateur Haider Benhassine. Cette session formation a pour objectif, de promouvoir la formation théâtrale dans la wilaya de Béchar et les wilayas du Sud, de manière générale, tout en focalisant notamment sur les formateurs des personnes aux besoins spécifiques.

ACCIDENT DE LA ROUTE

42 morts et plus de 200 blessés en une semaine



Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont recensé, au niveau de leur territoire de compétence, 42 morts et 202 blessés dans 126 accidents corporels survenus durant la semaine écoulée. Dans une déclaration à l'APS, le responsable de la communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route, ajoutant que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 15 accidents, suivie de M'sila (7 accidents) et Blida (6 accidents). Dans ce cadre, les services de la Gendarmerie nationale appellent les usagers de la voie publique au respect du code de la route, et à éviter l'excès de vitesse et les manœuvres dangereuses.

ACCIDENTS DUS AUX FUITES DE GAZ

2 décès en une semaine



Deux (2) personnes ont perdu la vie, la semaine en cours, dans des accidents dus à des fuites de monoxyde de carbone, portant ainsi le bilan à 79 décès depuis le début du mois d'octobre dernier, a-t-on appris jeudi auprès des Services de la Protection civile. Dans la période allant du 25 au 31 janvier, deux (2) personnes ont perdu la vie et 100 autres ont souffert d'une intoxication au monoxyde de carbone, portant ainsi le bilan à 79 décès depuis le début du mois d'octobre dernier, a déclaré à l'APS le chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Lieutenant Youcef Abdat. A cet effet, les services de la Protection civile poursuivent leurs campagnes de sensibilisation, à travers tout le territoire national pour donner les conseils et les orientations nécessaires aux citoyens contre "le tueur silencieux", et leur inculquer la culture préventive, en les sensibilisant à l'importance de suivre les règles de protection et de respect des normes de sécurité pour éviter les dangers liés à ce type d'accidents.

DJELFA

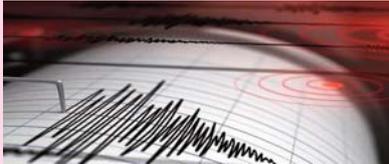
Un accident de la circulation fait neuf blessés



Un accident de la circulation qui a eu lieu vendredi en début de soirée à la sortie de la ville de Djelfa a fait neuf blessés avec différents degrés de gravité, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident, qui s'est produit au lieu-dit "oued lehdid", a impliqué un véhicule utilitaire qui s'est renversé sur un important axe routier à la périphérie de la ville de Djelfa, précisent les secouristes qui ont déployé d'importants moyens, indique le chargé de communication de la direction de la protection civile de la wilaya, le lieutenant Abderrahmae Khader. Les neuf victimes de cet accident, dont l'âge varie entre 18 ans et 24 ans, ont été évacuées par les unités de secours vers l'hôpital de la ville, précise le même source. Les services de sécurité ont de leur côté ouvert un enquête pour déterminer les causes de ce sinistre.

TIZI OUZOU

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi à 03h12 mn dans la wilaya de Tizi Ouzou, indique le Centre de Recherche en Astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au sud de Beni Yenni.

MILA

La gare de Tadjenanet rouvre ses portes aux voyageurs

La gare de chemin de fer de Tadjenanet (Mila) a été rouverte, jeudi après-midi, aux voyageurs se dirigeant vers les wilayas d'Annaba et d'Alger. Selon les explications fournies au wali de Mila, Mostafa Koreïch, qui a présidé la cérémonie de réouverture de la gare, "l'activité de transport de voyageurs par rail a été suspendue en raison de différents travaux d'aménagement effectués dans cette structure, notamment la réfection des quais et la réparation de feux signalisation".

Près de 930.000 euros d'exportations hors hydrocarbures en 2023



hydrocarbures en 2023

La wilaya de Mila a réalisé au cours de l'année 2023 près de 930.000 euros d'exportations hors hydrocarbures, apprend-on de la direction locale du Commerce et de la promotion des exportations. Ces revenus ont été réalisés à la faveur des exportations de cuirs, de biscuits, de dattes, de légumes, d'escargots, de fils, de boîtes d'emballage, de serviettes en coton ainsi que de dalles de sol et de marbre, a indiqué à l'APS le chef du bureau du commerce extérieur de cette direction, Mouloud Saïyouf, qui a précisé que les deux derniers produits intègrent pour la première fois la liste des produits exportés par la wilaya. Exportés par 16

TIPAZA

Une tentative d'immigration clandestine déjouée sur la côte de Larhat



Les services de la Gendarmerie nationale (GN) à Tipasa ont récemment déjoué une tentative de traversée clandestine de 4 individus sur la côte de la commune de Larhat, à l'extrême ouest de la wilaya, indique vendredi un communiqué de la brigade territoriale du même corps de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, les services de la brigade territoriale de la GN de Larhat ont intercepté 4 individus en flagrant délit de tentative de traversée clandestine à la plage Zitouna (Larhat) au moyen d'un bateau de plaisance, précise le communiqué. Après parachèvement de l'enquête, les suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour "trafic de migrants" et "tentative de sortie illégale du territoire national".

UNIVERSITÉ D'ORAN-1

"AHMED BEN BELLA"

Casting pour constituer une troupe théâtrale



L'Université d'Oran-1 "Ahmed Ben Bella" a organisé, récemment un casting à l'issue duquel les étudiants répondant aux critères prédéfinis par les organisateurs seront retenus pour constituer la troupe théâtrale devant représenter cet établissement universitaire aux manifestations culturelles, nationale et internationale, a-t-on appris du responsable de cette instance, Noureddine Bouazza. Cet événement culturel est une phase qualificative au Festival arabe du théâtre universitaire, prévu à Tunis l'été prochain, indique-t-on de même source.

CHINE

Lancement de satellites Geely-02

La Chine a envoyé samedi dans l'espace un groupe de onze satellites depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province du Sichuan (sud-ouest). Transportés par une fusée porteuse Longue Marche-2C, la constellation de onze satellites Geely-02 a décollé à 7h37 (heure de Pékin) depuis le site de lancement, et est entrée sur l'orbite prévue. Il s'agissait de la 508e mission de vol des fusées de la série Longue Marche.

TURQUIE

Démission de la gouverneure de la banque centrale



La gouverneure de la Banque centrale de Turquie, Hafize Gaye Erkan, en poste depuis moins d'un an, a annoncé, vendredi, sur les réseaux sociaux sa démission. Elle explique dans un communiqué avoir demandé au président Recep Tayyip Erdogan d'être "libérée de (ses) fonctions, qu'elle a remplies avec honneur depuis le premier jour".

APS

MOUDJAHIDINE

Le parcours militant du moudjahid Abdelhamid Mehri revisité au 12^e anniversaire de sa disparition

Une conférence consacrée au parcours militant du moudjahid et ancien diplomate Abdelhamid Mehri a été organisée, jeudi à Alger, à l'occasion du 12^e anniversaire de sa disparition.

Lors de cette conférence abritée par le Forum du quotidien "El Moudjahid", l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Ali Ben Mohamed, a évoqué le rôle du défunt Abdelhamid Mehri dans la structuration du système éducatif national, relevant que le défunt était "un homme pétri de connaissances et de valeurs".

M. Ben Mohamed a précisé que la contribution de Abdelhamid Mehri après sa nomination secrétaire général du ministère de l'Éducation à l'époque du défunt président Houari Boumediène, avait eu "un impact positif" en ce qu'il a réussi à "restructurer le sys-



tème de l'éducation nationale et a eu le mérite de créer le deuxième cycle moyen dans le corps de l'enseignement",

en sus de sa contribution à "l'arabisation progressive de l'École algérienne et à la scolarisation obligatoire jusqu'à la

fin des premier et deuxième cycles".

Pour sa part, le militant au sein du parti Front de libération nationale (FLN), Nadir Boulegroune a passé en revue le parcours du défunt Abdelhamid Mehri depuis son adhésion au Mouvement national ainsi qu'à assumer après l'indépendance au ministère de l'Éducation nationale, au niveau diplomatique et à la tête du FLN.

M. Boulegroune a salué "l'habileté diplomatique du défunt Mehri" et son rôle dans le règlement de la crise qu'a connu le pays durant son mandat de secrétaire général du FLN (1988-1996).

EDUCATION

Le référent général des programmes, imprégné de la Constitution et de la loi d'orientation (ministre)

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé jeudi à Alger que le référent général des programmes officiels en Algérie, était imprégné de la Constitution et de la loi d'orientation sur l'éducation nationale.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, adressées à nombre de ministres, M. Belaabed a indiqué que le référent général des programmes officiels en Algérie "est imprégné de la Constitution et de la loi d'orientation sur l'éducation nationale de 2008", soulignant que le Conseil national des programmes (CNP), installé en 2021, était

l'instance nationale compétente en matière de programmes pédagogiques, d'approches idéologiques et de proposition des moyens d'enseignement à même de mettre en œuvre les contenus et les activités pédagogiques".

A ce propos, il a fait savoir que le CNP était composé de spécialistes et d'experts universitaires dans le domaine de l'éducation et d'autres issus d'instances spécialisées, dont le Haut Conseil islamique (HCI), le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), le Centre national des études et recherches sur le mouvement national

et la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 (CNERMN54), soulignant que la révision des programmes scolaires s'effectue suivant un calendrier "étudié".

A une question sur l'enseignement des langues étrangères au cycle primaire, notamment après l'introduction de la langue anglaise, le ministre a affirmé que l'objectif était de "permettre aux élèves de maîtriser ces deux langues étrangères (anglais - français) à la fin de la scolarité obligatoire" et de renforcer leurs compétences linguistiques, ajoutant que le système scolaire national demeure "ouvert" à toutes les langues.

UNIVERSITÉ

Les logements de fonction réservés aux enseignants universitaires "inaccessibles" (Faid)

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, jeudi à Alger, que les logements de fonction réservés aux enseignants universitaires étaient inaccessibles, ajoutant que "cette catégorie peut bénéficier de toute autre formule de logement étant donné qu'elle relève de la fonction publique".

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Ali Talbi, vice-président du Conseil, qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du Gouvernement, M. Faid a expliqué que "les logements de fonction occupés par les enseignants universitaires, relevant des biens de l'État en vertu des dispositions du décret exécutif n 18-153, situés en dehors des établissements employeurs, ne peuvent en aucun cas être cédés à leurs occupants et sont régis par des décisions d'attribution de privilèges".

L'article 162 de la loi de Finances de 1992 exclut toute renonciation aux logements réalisés après le 31 décembre 1991, avec des



contributions finales du Trésor public pour les besoins du fonctionnement des services et des organes publics relevant de l'État et des collectivités locales, selon les explications fournies par le ministre en réponse à une question posée par le membre du Conseil de la nation, Abdelrahmane Guenchouba (RND).

Ce type de logement réalisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) pour les fonctionnaires du secteur de l'enseignement supérieur, au profit des universités et financé par le Trésor public, n'est pas soumis aux dispositions du décret exécutif n 06-208 de 2006, relatif au

transfert du droit de location, qui concerne les logements à caractère social gérés par les offices de promotion et de gestion immobilière dont ont bénéficié les administrations, les institutions et les organes publics en vertu des dispositions de l'article 20 du décret exécutif n 98-42 de 1998, sur la base de contrats de location liant ces derniers aux offices de promotion uniquement, a poursuivi le ministre.

Pendant, "les enseignants universitaires peuvent bénéficier des différentes autres formules de logement, tout comme les autres fonctionnaires du secteur public", a déclaré M. Faid. Concernant une ques-

tion du même membre sur les dettes des APC, le ministre a révélé que les secteurs des Finances et de l'Intérieur ont soulevé cette préoccupation au Premier ministre, ajoutant que "nous attendons actuellement l'autorisation du Premier ministre pour procéder au règlement des dettes des APC".

Répondant à une question du membre du Conseil de la nation, Youcef Laarab (Indépendant), concernant la possibilité d'émettre une décision déterminant une zone terrestre à l'intérieur du périmètre douanier de la wilaya d'El Tarf qui ne serait pas soumise à une autorisation de déplacement, M. Faid a affirmé que son département ministériel s'attellait à la prise en charge de cette proposition.

Selon le ministre, un projet de décret ministériel est en cours de préparation visant à exempter une zone terrestre à l'intérieur du périmètre douanier de la wilaya d'El Tarf des autorisations de déplacement en consultation avec les autorités sécuritaires, notamment les services du ministère de la Défense nationale et du ministère de l'Intérieur.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

La qualité des médicaments localement fabriqués à l'origine d'une "campagne acharnée" orchestrée par des laboratoires étrangers (Aoun)

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé, jeudi à Alger, que les médicaments fabriqués en Algérie, notamment les génériques, étaient de très haute qualité, d'où cette "campagne acharnée orchestrée par certains laboratoires étrangers".

"Nous faisons face à une campagne acharnée orchestrée par certains laboratoires étrangers ciblant les médicaments localement fabriqués, notamment au vu du taux de couverture recrus des besoins du marché local des médicaments qui est de 72%", a fait savoir M. Aoun lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, plaidant pour une "la conjugaison de tous les efforts pour contrer cette campagne et permettre au secteur de la production pharmaceutique en Algérie de poursuivre son développement et ses progrès".

Et d'ajouter : "le secteur de la production pharmaceutique s'emploie actuellement à garantir des médicaments de qualité à un prix réduit pour préserver le pouvoir d'achat", affirmant que "tous les médicaments fabriqués en Algérie, notamment les génériques, sont des médicaments de très haute qualité à des prix raisonnables, ce qui justifie le recours de certains laboratoires étrangers à lancer une campagne acharnée contre ces produits".

Cette campagne, "qui a été lancée il y a deux mois", a également été nourrie par l'affluence des citoyens sur les médicaments produits localement, entraînant ainsi "l'augmentation du chiffre d'affaire des laboratoires locaux contre une baisse de celui des laboratoires étrangers".

Répondant à la question du membre du Conseil de la nation, Tahar Ghazil (Front El-Moustakbal) relative "aux mesures prises par le ministère en ce qui concerne la qualité des médicaments fabriqués localement", M. Aoun a expliqué que la commercialisation de tout médicament en Algérie se faisait "après son enregistrement par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), étant l'organisme légalement habilité à effectuer le contrôle et l'expertise des médicaments et des produits pharmaceutiques avant leur approbation".

Le ministre a souligné, dans ce sens, que la production de médicaments ne pouvait être assurée que par des établissements pharmaceutiques agréés par le service du ministère, conformément aux bonnes pratiques de fabrication et aux normes internationales en vigueur.

M. Aoun a rappelé que l'enregistrement de tout médicament auprès de l'ANPP passe par plusieurs étapes, dont l'évaluation des différents éléments du dossier pharmaceutique, partant des matières premières jusqu'au produit final, ainsi que l'approbation par le laboratoire de contrôle de la qualité relevant de l'établissement pharmaceutique fabricant.

Les étapes d'enregistrement du médicament comprennent également le contrôle de la qualité du produit final sur le site de l'établissement pharmaceutique avec l'établissement d'un certificat de conformité avant que le comité d'enregistrement des produits pharmaceutiques ne donne son avis sur le dossier d'enregistrement, et enfin l'établissement de la décision d'enregistrement.

"L'Algérie est l'un des pays qui exercent un contrôle strict sur la qualité des médicaments fabriqués localement", en témoignent les procédures et les étapes suivies, a-t-il soutenu.

Par conséquent, "il n'est en aucun cas permis de commercialiser des médicaments qui ne répondent pas aux exigences de qualité, d'efficacité et de sécurité", a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la contrebande de certains médicaments vers certains pays voisins, le ministre a expliqué que "ce phénomène existait depuis un an, mais actuellement, il existe des accords entre l'Algérie et ces pays permettant d'offrir certains médicaments en tant que dons, notamment au Niger".

FONCIER AGRICOLE

Journée parlementaire : une série de recommandations pour une gestion optimale du foncier agricole (experts)

Une série de recommandations ont couronné la journée parlementaire sur le foncier agricole organisée, jeudi à Alger, avec pour but de garantir une exploitation idoine des terres agricoles.

Les recommandations lues au terme de cette journée parlementaire, organisée par la Commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont porté sur le règlement des différentes situations juridiques des terres, la protection du foncier et l'amélioration de sa gestion à travers la numérisation.

A cet effet, les experts participant à cette rencontre ont préconisé de « revoir la situation juridique des terres Arch » et d'engager une réflexion sur l'élaboration d'une loi sur les steppes et les pâturages dans les régions des hauts plateaux, conformément aux exigences du développement des parcours steppeux.

Ils ont appelé également à la prolongation des délais de dépôt des dossiers des terres relevant du domaine de l'Etat exploités sans titres (décret interministériel N 750) et à la révision des modalités de confirmation de la non exploitation des terres agricoles, en sus du travail et des missions de la commission de wilaya ad-hoc.

L'accent a également été mis sur la nécessité d'unifier les modalités

d'exploitation des terres agricoles wakfis via la location, en prenant en considération la formule « aparceria » et « musaqat » et le contrat de monopole, avec l'obligation d'émettre un cahier des charges type, consacré aux exploitations agricoles collectives et individuelles rattachées des terres wakfis.

Les recommandations ont également porté sur « la révision des lois relatives à l'orientation agricole et aux modalités d'exploitation des terres agricoles, compte tenu des changements économiques et de l'approche d'investissement du secteur économique », ainsi que « l'activation des dispositions de cession du droit de concession entre l'investisseur concessionnaire et autres », outre la révision des clauses et conditions des contrats de partenariat agricole.

Il a également été proposé de réviser plusieurs textes tels que le décret exécutif définissant les activités agricoles et fixant les conditions de reconnaissance de la qualité d'agriculteur, et ce à travers la facilitation des procédures d'octroi de la carte d'agriculteur au partenaire des contrats de partenariat agricole, ainsi que la révision du décret ex-



citif relatif aux fermes pilotes.

De surcroît, les experts ont recommandé la révision du décret exécutif relatif aux coopératives des terres agricoles, « afin de préserver les grandes assiettes foncières », outre la mise en place d'un cadre juridique conférant les prérogatives légales aux agents de l'Etat chargés de l'agriculture, dans le but de préserver la vocation agricole des terres.

Ils ont également souligné la nécessité de revoir les textes réglementaires de l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en terres Sahariennes (ODAS), et de le renforcer avec les

moyens matériels nécessaires pour accomplir ses missions, en sus d'inviter la Direction générale des domaines à faciliter les procédures de publication des contrats de partenariat agricole.

Parmi les recommandations issues de cette journée parlementaire, figure l'impératif d'accélérer la numérisation du secteur agricole, afin d'éviter toute ambiguïté et de favoriser l'égalité des chances entre tous les algériens.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de cette journée parlementaire organisée sous le thème « Foncier agricole, une approche réaliste du principe de la

terre à ceux qui la travaillent », le président de la Commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, Fares Ziani a affirmé que le succès de toute politique agricole « est tributaire d'un facteur clé, à savoir la terre ».

Il a également souligné que le parcours du système foncier agricole pendant des décennies, a constitué un lourd fardeau pour les acteurs du secteur agricole, en raison de certaines pratiques marquées par une déviation quasi totale de l'activité agricole.

L'ouverture de cette journée parlementaire s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, de la

ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, du président de la Chambre nationale de l'Agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hamblil, des parlementaires des deux chambres, des représentants des autorités sécuritaires et militaires, ainsi que nombre d'élus locaux de différents wilayas.

Récupération du foncier agricole : 290.000 mises en demeure pour manquement aux obligations (ministère)

L'Office national des terres agricoles (ONTA) a enregistré, dans le cadre du suivi des conditions d'exploitation et de protection des terres agricoles, plus de 290.000 concessionnaires ayant reçu des mises en demeure pour manquement à leurs obligations, a indiqué jeudi un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Cette déclaration a été faite à l'occasion d'une Journée parlementaire sous le thème « Foncier agricole, une approche réaliste du principe de la terre à ceux qui la travaillent » organisée par la Commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui s'est déroulée en présence du président de l'APN, Brahim Boughali, du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, du président de la Chambre nationale de l'Agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hamblil, de membres des deux chambres du Parlement et d'élus locaux.

Dans son intervention intitulée « Mécanismes d'assainissement du foncier agricole », le Directeur de l'organisation foncière et de la mise en valeur des terres au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Tefiani Wahid a fait

état de « plus de 291.000 concessionnaires ayant reçu des mises en demeure en raison de 23.797 cas de manquement à leurs obligations », conformément à la loi N 10-03 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat. Dans ce cadre, l'ONTA a enregistré plus de 9.000 concessionnaires ayant manqué à ses engagements en louant, en abandonnant ou encore en changeant de destination, donnant lieu à l'enregistrement de 3.665 infractions.

Selon M. Tefiani, plus de 20.000 concessionnaires sont concernés par le non paiement de redevances, outre le transfert de 1,566 au domaine de l'Etat pour annulation et l'octroi de 788 contrats. M. Tefiani a souligné les progrès réalisés dans le programme d'assainissement du foncier agricole qui comprend tous les programmes appliqués aux terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, outre la régularisation de la situation des exploitants sans titres, où, dans le cadre de la loi 10-03, plus de 31.000 ha ont été récupérées, et plus de 24.000 ont été recensés dans le cadre des procédures de récupération, avec près de 19.000 ha proposés à l'annulation.

Quant à l'assainissement dans le cadre du programme de l'accession à la propriété foncière dans le cadre de la loi 83-18 du 13 août 1983,

le processus a porté sur une superficie de 241.000 ha. Quant à l'assainissement dans le cadre de la concession, depuis 1997 jusqu'à ce jour, plus de 853.000 ha ont été récupérés avec plus de 116 ha proposés pour la récupération. Quant au processus du sort de l'indivision, le nombre des dossiers concernés est de 473 pour une superficie de 8.366 ha.

ODAS : vers le lancement d'un cinquième portefeuille foncier

S'agissant du suivi de classement des terres agricoles, 78.221 décisions de classement ont été élaborées à travers 89.000 exploitations, tous programmes confondus.

Aussi, le responsable a révélé l'enregistrement d'un progrès de 49% dans le processus du transfert de jouissance perpétuelle en droit de concession conformément à la loi 10-03, soulignant que le nombre total des dossiers dépasse 200.000 dossiers initiaux avec une superficie totale de plus de 231.0731 ha. En ce qui concerne le suivi des terres agricoles disponibles, le dernier bilan est estimé à 63.400 hectares, dont plus de 13.000 hectares de terres excédentaires non distribuées et 50.100 hectares de terres disponibles issues d'opérations de récupération. Les sorties

sur le terrain ont permis d'identifier 2.463 hectares non exploités, 34.787 hectares exploités de manière illégale et 12.850 hectares toujours en phase d'évaluation. Le directeur a indiqué que pour ce qui est des terres disponibles dans le cadre de la loi 10-03, l'opération concernée 18 wilayas pour une superficie estimée à 21.681 hectares. Cependant, seuls 357 contrats d'exploitation ont été accordés à ce jour pour une superficie dépassant les 6.000 hectares. Dans le cadre de l'encouragement des investisseurs et du développement des exploitations agricoles relevant des domaines de l'Etat, le bilan des accords de partenariat fait état de 8.060 contrats de partenariat privé/privé sur une superficie de 89.300 hectares, pour un montant d'investissement estimé à 313 Mds Da, dont 270 contrats de partenariat sur une superficie de 2.689 hectares ont été annulés. En ce qui concerne le partenariat entre les secteurs public et privé, le même intervenant a souligné que 173 fermes pilotes avaient conclu des contrats de partenariat privé/privé et public/privé. M. Tefiani a également révélé que l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en terres Sahariennes (ODAS), créé en 2020 et couvrant 20 wilayas, se prépare à lancer un 5^e portefeuille immobilier « dans environ deux mois dans 7 wilayas ».

Boughali : la mise du foncier agricole à la disposition de personnes incapables de l'exploiter avec compétence hypothèque la souveraineté alimentaire

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, jeudi à Alger que la mise du foncier agricole à la disposition de personnes incapables de l'exploiter avec compétence, hypothéquait la souveraineté alimentaire, soulignant l'importance de le protéger par toutes les voies possibles. M. Boughali s'exprimait à l'occasion d'une journée parlementaire organisée par la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement sous le thème : Foncier agricole, une approche réaliste du principe de « la terre à ceux qui la travaillent », en présence du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, du président du Conseil d'Etat, Mohammed Bennaceur, du représentant du président de la Cour constitutionnelle, du président de la Chambre nationale de l'Agriculture, Mohamed Yazid Hamblil, d'élus locaux, de membres des deux chambres du Parlement et de représentants des autorités sécuritaires et militaires.

M. Boughali a expliqué, dans son intervention, que « la mise des terres agricoles à la disposition de ceux qui ne sont pas capables de les exploiter de manière efficace, que ce soit par acte de propriété ou location, constitue un gaspillage de ressources productives et des pertes matérielles irréversibles ».

De surcroît, le président de l'APN a souligné que la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires reste un problème, et « de plus grave est qu'elle compromet la souveraineté alimentaire ». Après avoir appelé à la préservation et à la protection des terres agricoles, ainsi qu'à envisager « toutes les voies possibles » pour les protéger de toute forme de « dégra-

dation ou de gaspillage », M. Boughali a affirmé que ces terres sont une ressource de production et un « dépôt stratégique » d'aliments.

M. Boughali a salué, en outre, les efforts déployés par l'Algérie pour « réaliser un modèle de développement permettant au secteur agricole de changer le visage de notre politique économique, d'être sa locomotive et de renforcer l'un des aspects les plus importants de la souveraineté et de la sécurité nationales ». Il a salué « la bonne gouvernance » à travers laquelle l'Algérie aspire à une bonne gestion et une exploitation idoine du foncier agricole, de même que son attachement à orienter les investissements de façon croissante vers les filières stratégiques, en accélérant la prise en charge des préoccupations des investisseurs aussi bien administratives que financières avec l'adoption de solutions pilotes proposées par les spécialistes scientifiques et administratifs et les praticiens eux-mêmes. La protection des terres agricoles est mentionnée dans la Constitution, ainsi que dans les textes juridiques encadrant le foncier agricole, à l'instar de la loi relative à l'accession à la propriété foncière agricole, la loi déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et la définition des droits et obligations des producteurs, la loi portant orientation foncière et la loi définissant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat. M. Boughali a indiqué que certains de ces textes dataient de nombreuses années et qu'il était nécessaire d'en reconsidérer certains, afin de les actualiser et de les adapter à la réalité dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Il a rappelé l'intérêt que porte le président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune, au foncier agricole, en mettant en place un plan d'urgence visant l'actualisation de l'agriculture, qui s'est traduit, a-t-il ajouté, par l'ordonnance portant régularisation de la situation des agriculteurs exploitant, depuis des générations, des terres relevant du domaine privé de l'Etat sans titres, outre sa décision visant la régularisation définitive du dossier relatif à la mise en valeur des terres agricoles d'ici à janvier 2024 et l'octroi d'actes de propriété, en sus d'autres décisions qui s'inscrivent toutes dans le cadre du développement du secteur. Dans ce contexte, M. Boughali a fait savoir que l'Algérie était en passe d'élaborer « une vision prospective » pour le secteur agricole, qui, a-t-il dit, présente de nombreux défis. « Nous ne saurions envisager une sécurité alimentaire durable et une amélioration économique qui fait sortir l'Algérie de l'ère de l'importation vers de nouvelles perspectives d'exportation, qu'avec la pleine disponibilité du foncier agricole », a ajouté M. Boughali.

Aussi, le président de l'APN a mis l'accent sur l'importance d'assurer des compétences techniques pour le secteur, en vue d'encourager l'innovation et l'initiative visant à développer l'investissement dans l'Agriculture, en plus de permettre aux porteurs de projets d'exploiter le foncier agricole à travers différents cadres juridiques.

A l'occasion de cette Journée parlementaire, M. Boughali a souligné l'importance de proposer davantage de solutions pour remédier à la situation actuelle du foncier agricole qui devrait « être mis exclusivement à la disposition des véritables investisseurs ».

ORAN

Portes ouvertes sur les Forces navales à la Base navale principale de Mers El Kebir

La manifestation «Journées portes ouvertes sur les Forces navales» a été organisée, vendredi à la Base navale principale de Mers El Kebir, «Chahid Belhadj Boucif», relevant de la 2ème Région militaire.

Le Commandant de la Base navale principale de Mers El Kebir «Belhadj Boucif», le Général Abderrezak Mohamed, a indiqué dans son allocution d'ouverture, en présence du Commandant de la façade maritime Ouest, le Général-Major Benayad Abdelhak, que «l'organisation des Portes ouvertes aux citoyens intervient en concrétisation du plan de communication de l'Armée Nationale Populaire (ANP) pour l'année 2023-2024, visant à renforcer le lien Armée-Nation et à construire des passerelles de communication entre l'ANP et la société civile».

Le Général Abderrezak Mohamed a salué l'organisation de ces Portes ouvertes, qui coïncident avec le 56ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Base navale principale de Mers El Kebir, le 2 février 1968, et ce, avant



la date fixée dans les accords d'Evian. Le même responsable a affirmé que cette manifestation de deux jours, organisée par le Commandement des Forces navales, permet aux citoyens de «connaître de visu le niveau du professionnalisme atteint par l'institution militaire, la compétence de ses cadres et le saut qualitatif réalisé par les forces navales algériennes dans les domaines de la formation, de l'organisa-

tion et de l'armement». La première journée des Portes ouvertes, organisée au profit des visiteurs de la Base navale principale de Mers El Kebir, parmi lesquels les autorités civiles et militaires, des journalistes et des citoyens, a été marquée par une visite guidée de plusieurs navires de guerre dont disposent les Forces navales algériennes amarrés à la Base, dont le navire de commandement et de déploie-

ment de troupes «Kalaat Beni Abbas» et le navire «croiseur des hautes mers», qui est entré en service au cours de l'année 2023, ainsi que le voilier-école et un certain nombre de navires de guerre.

Cette manifestation a permis aux citoyens de connaître de près le niveau de professionnalisme des Forces navales algériennes, la compétence de ses cadres et le développement et la modernisation atteint. Elle a permis de connaître les spécificités techniques et opérationnelles des navires de guerre, relevant des Forces navales algériennes et le mode de fonctionnement et d'intervention, que ce soit dans le cadre des missions qui lui sont dévolues ou celles ayant trait à la défense des frontières maritimes ou encore en matière de lutte contre toutes les formes du crime organisé.

SKIKDA

Ouverture de 3 échangeurs donnant accès à l'autoroute Est-ouest

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a présidé, jeudi à Skikda, l'ouverture à la circulation de 3 échangeurs donnant accès à l'autoroute Est-ouest, dans les zones de Saïd Bousbaa, à El Harrouch, de Ras El Ma (Azzaba) et d'Oued Kebir (Ain Cherchar).

Le ministre qui effectuait une visite d'inspection dans la wilaya de Skikda, où il devait, notamment, s'enquérir de l'état du réseau routier, a souligné l'importance de ces échangeurs qui contribueront à faciliter l'accès à cette wilaya depuis l'autoroute.

M. Rakhroukh a insisté sur la nécessité de mettre en place une signalisation routière près de ces échangeurs, et d'organiser des campagnes d'information en direction des automobilistes, à travers différents médias et supports, afin de les aviser de cette ouverture et éviter, ainsi, des accidents, d'autant que les anciens accès à l'autoroute ont été fermés.

S'agissant de l'état du réseau routier de la wilaya de Skikda, le ministre l'a estimé «satisfaisant», à l'exception des chemins communaux qui restent «relativement détériorés. Il a fait savoir, à cet égard, que ces axes seront «réhabilités dans le cadre d'efforts concertés avec le

ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire», soulignant également que le dossier de réhabilitation des chemins communaux au niveau national «est au niveau du ministère des Finances aux fins de prise en charge».

S'agissant du projet de réalisation d'une voie express reliant le port de Skikda à l'autoroute Est-ouest sur une distance d'environ 30 km, qui est au point mort depuis des années, le ministre a déclaré que l'Algérienne des autoroutes «se trouve en discussions avec le groupe chargé des travaux aux fins de résiliation du marché».

En ce qui concerne les fissures apparues sur certains quais du port de commerce de Skikda, le ministre a révélé «qu'une opération d'intervention urgente sera inscrite avant que la situation ne s'aggrave», ajoutant, par ailleurs, qu'au cours du «prochain exercice», un projet sera inscrit en vue de la réalisation d'une voie rapide de 53 km reliant les communes d'Aïn Bouziane et de Collo en contournant plusieurs communes, afin de fluidifier le trafic, notamment durant la saison estivale.

Il a également évoqué la décision interministérielle (ministère des Travaux

publics-ministère de l'Intérieur) au sujet des ralentisseurs non conformes aux normes, soulignant, à ce propos, que la construction d'un ralentisseur sera désormais soumise à une décision du ministère des Travaux publics, lorsqu'il s'agit d'une route nationale, et à une décision de la wilaya quand il s'agit d'un chemin de wilaya ou communal. Il a insisté, à ce sujet, sur la nécessité d'appliquer des mesures coercitives contre les contrevenants. Dans la commune de Kerker, le ministre a présidé la mise en service d'une route de contournement de 1,6 km, dotée d'un ouvrage d'art, et qui a nécessité un investissement public de 350 millions de dinars. Un axe d'évitement qui permettra, a-t-il affirmé, de désengorger cette commune, notamment durant la saison estivale. Sur le site du projet d'extension du port pétrolier, un des projets stratégiques sur lesquels le groupe Sonatrach s'appuie pour augmenter ses exportations d'hydrocarbures, M. Rakhroukh a écouté un exposé sur l'état d'avancement des travaux qui est actuellement de l'ordre de 93 %, ce qui permet d'envisager la réception du projet «avant la fin de cette année 2024», a-t-il assuré sur site.

ENICAB BISKRA

Production prévisionnelle de plus de 10.000 tonnes en 2024 (PDG)

L'Entreprise nationale des industries de câbles Biskra (ENICAB) prévoit la production en 2024 de plus de 10.000 tonnes de conducteurs métalliques, a indiqué jeudi son PDG, Abdelhakim Louahem. Dans une déclaration à l'APS en marge du séminaire national des distributeurs officiels de l'entreprise tenu dans un complexe touristique privé du chef-lieu de wilaya, le même responsable a affirmé que l'ENICAB, qui ambitionne d'augmenter chaque année ses capacités a réalisé, en 2023 une production de 5.400 tonnes de conducteurs métalliques (cuivre, aluminium et alliage d'aluminium et magnésium) soit 1.600 tonnes de plus qu'en 2022.

L'entreprise qui produit des câbles de basse, moyenne et haute tensions ambitionne de fournir constamment un produit «remarquable en termes de qualité et de quantité», a ajouté le même responsable soulignant que l'entreprise œuvre à lancer de nouveaux produits dont des câbles pour énergie solaire pour répondre à la demande du marché local et autres produits pour l'industrie automobile.

M. Louahem a indiqué que les nouveaux investissements en matériel de l'entreprise lui permettront d'accompagner la demande, affirmant que l'ENICAB qui couvre actuellement plus de 30 % des besoins du marché national a adhéré à la stratégie publique de développement des exportations hors hydrocarbures. Et de préciser que 5 % de la production de l'entreprise est exporté vers des marchés africains dont la Mauritanie et des marches européens dont la France. Le séminaire national des distributeurs officiels de l'ENICAB a regroupé 60 distributeurs sous le slogan «20 ans de partenariat» et a donné lieu à la présentation des réalisations de l'entreprise et les mécanismes de développement du travail en commun avec les distributeurs pour atteindre les objectifs tracés.

CONSTANTINE

1.200 arbustes de pin pignon mis en terre à la forêt de Baâtouchia à Ibn Badis

Au total, 1.200 arbustes de pin pignon, ont été mis en terre, jeudi, à la forêt de Baâtouchia, située, à El Abiar dans la commune d'Ibn Badis (33 km à l'Est de Constantine). Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire général (SG) de la chambre de l'agriculture de la wilaya, Youcef Bencheikh a précisé que cette initiative qui a été organisée en coordination avec la conservation des forêts et la direction des services agricoles (DSA), sous l'égide du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des zones humides (2 février de chaque année). L'opération a pour objectif la régénération du couvert végétal endommagé à cause du stress hydrique et des incendies durant la saison précédente, a-t-il ajouté.

Le même responsable a indiqué que des éléments de l'armée nationale populaire (ANP), de la gendarmerie nationale, de la protection civile et la conservation des forêts ainsi que les acteurs de la société civile, des agriculteurs et les riverains de cette forêt, ont pris part à cette initiative. Après avoir affirmé que la contribution des agriculteurs aux opérations de reboisement confirme leur professionnalisme et leur attachement à la terre, M. Bencheikh a appelé dans ce même contexte à la préservation de la biodiversité et du couvert végétal, en plus de la promotion du tourisme forestier. De son côté, le conservateur des forêts, Boualam Ouad, a relevé que la participation de ses services dans cette opération vise la protection du patrimoine forestier, notant qu'une action similaire a été organisée près de la retenue collinaire de la commune d'Ibn Badis avec la contribution d'associations versées dans le domaine environnemental, des élèves établissements scolaires, et ce dans le but de la préservation de l'environnement.

APS

TÉBESSA

L'avocette élégante observée pour la première fois à El Kouif (conservation des forêts)

L'avocette élégante, oiseau limicole, a été observée pour la première fois sur la retenue collinaire Tabaga dans la commune frontalière d'El Kouif, wilaya de Tébessa, a révélé jeudi le chargé de communication à la Conservation des forêts, Mounir Smida.

La même source a précisé à l'APS que cette espèce d'oiseau migrateur d'eau a été observée à la mi-janvier «pour la première fois dans la wilaya de Tébessa» au cours de l'opération de suivi des mouvements des oiseaux migrateurs, soulignant que

l'avocette élégante qui pèse à peine 400 grammes se distingue par son long bec recourbé et ses longues pattes et se nourrit des invertébrés présents dans l'eau et la vase.

Les services des forêts a recensé au cours de l'opération de dénombrement hivernal des oiseaux migrateurs 793 individus de 22 espèces dont le col vert, la foulque macrolé, le cormoran et l'érimature à tête blanche, a ajouté la même source qui a précisé que ces chiffres sont en hausse comparativement aux années précédentes en raison de

l'augmentation du niveau d'eau des retenues et barrages suite aux précipitations de l'automne. M. Smida a déclaré que le dénombrement hivernal des oiseaux migrateurs permet de mieux connaître la biodiversité de la wilaya qui constitue un indicateur de la santé des milieux naturels ainsi que de mesurer l'impact des changements climatiques de ces dernières années.

La célébration de la journée internationale des zones humides (2 février) placée cette année sous le slogan «les zones humides, sources

de bien-être humain» a été marquée par une sortie vers le barrage Safsaf El Ouesra au profit d'élèves d'écoles primaires qui ont pu observer avec des jumelles les oiseaux d'eau et de participer à une opération de reboisement sur les berges de ce barrage.

La wilaya de Tébessa compte six zones humides dont les deux barrages de Mellag (commune d'El Ouenza) et Safsaf El Ouesra (commune de Safsaf El Ouesra) et les retenues collinaires d'El Barika, Tabaga, Bouremane et Aïn Zarga.

ASSURANCES

Abdelhakim Berrah nouveau délégué général de l'UAR

Le président et les membres de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), ont procédé, jeudi à Alger, à l'installation officielle de Abdelhakim Berrah en qualité de nouveau délégué général de cette instance. La cérémonie d'installation de M. Berrah, ayant succédé à Ouzzane Sid Ali, s'est déroulée au siège de l'UAR, a précisé l'union dans un communiqué. M. Berrah a occupé des postes de haute responsabilité "qui témoignent de sa compétence et de son expertise dans le domaine", est-il noté dans le communiqué ajoutant qu'avant sa nomination à la tête de l'UAR, il a exercé diverses fonctions, dont celles de cadre dirigeant à la Société algérienne des assurances (SAA) et de PDG de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX). Le nouveau délégué général de l'UAR a, en outre, occupé le poste de président de la Commission de la gouvernance financière et des politiques économiques au sein du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), ainsi que ceux de président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) et de président du Conseil scientifique de l'Institut supérieur d'assurances et de gestion (INSAG).

Pour rappel, l'UAR est une association professionnelle créée en 1995 et agréée par le ministère des Finances, qui exerce son activité sur l'ensemble du territoire national. Elle regroupe les compagnies d'assurance et de réassurance ainsi que les succursales de sociétés étrangères pratiquant l'assurance et la réassurance, tout statut juridique confondu.

UGCAA

Création de cellules locales pour garantir la disponibilité des produits durant le mois de Ramadhan

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a procédé à la création de cellules locales pour le suivi des préparatifs pour le mois de Ramadhan, et ce en vue de garantir la disponibilité des produits à travers un approvisionnement régulier du marché, a affirmé jeudi à Alger le Secrétaire général de l'Union, Issam Bedrissi.

Intervenant lors des travaux de la 5e session ordinaire du Conseil national de l'UGCAA, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga et du Secrétaire général du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et de représentants de certains secteurs ministériels, M. Bedrissi a souligné que "par souci de soutenir et d'orienter les commerçants, les artisans et les opérateurs économiques et afin de garantir la disponibilité des produits alimentaires et leur bonne distribution durant le mois sacré, des orientations ont été données aux bureaux de wilayas de l'Union pour la création de cellules locales de suivi des préparatifs pour le mois de Ramadhan".

A cette occasion, M. Bedrissi a appelé les cadres et membres de l'Union et à travers eux tous les commerçants, artisans et opérateurs économiques, "à mettre en échec toute tentative visant à semer la zizanie dans les rangs des commerçants, voire à les bannir pour assurer le confort des citoyens, notamment à l'approche du mois sacré qui connaît une forte affluence vers les marchés".

Dans ce contexte, M. Bedrissi a rappelé les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a appelé les responsables du service public à faire preuve d'initiative avec courage et responsabilité pour régler les différents problèmes du développement, notamment ceux ayant trait directement au quotidien des Algériens, à leur sécurité alimentaire et à leurs activités d'investissement. Saluant l'attention particulière accordée par le président de la République aux dossiers liés au secteur du commerce, le SG a indiqué que la réalisation des objectifs tracés en la matière doit obéir à "une politique cohérente s'appuyant principalement sur la valorisation de la production nationale et les industries locales tout en donnant la priorité aux opportunités d'investissement national". Il s'agit également, selon le responsable, "d'encourager l'investissement industriel qui utilise les intrants locaux, engendre des opportunités d'emploi et soutient la croissance économique à même de répondre à la demande nationale et aux besoins de la société algérienne". Par ailleurs, M. Bedrissi a salué "l'approche participative efficace adoptée par le secteur du commerce pour le suivi de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation et la régulation des prix", ajoutant que "cette approche a permis à tous les intervenants de corriger les déséquilibres du marché et éliminer progressivement la fluctuation de la distribution des produits alimentaires et agricoles dans les différentes régions du pays".

ENERGIE

M. Arkab reçoit le président d'"Eti Bakir" filiale du Holding turc "Cengiz"

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, jeudi à Alger, le président d'"Eti Bakir" filiale du Holding turc "Cengiz", Seref Cengiz, avec qui il a passé en revue les voies de coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des mines, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres des deux parties au siège du ministère, a porté sur les relations de coopération algéro-turques dans les domaines de l'énergie et des mines, ainsi que les opportunités de travail et d'investissement entre les entreprises du secteur et les filiales relevant du Holding turc, notamment en termes d'infrastructures industrielles énergétiques et minières et des énergies renouvelables (EnR), note le communiqué.

A cette occasion, le ministre a présenté la stratégie du développement du secteur reposant sur les investissements dans différents domaines à l'instar des EnR et des nouvelles énergies, mettant en avant les importantes opportunités d'investissement et de coopération en Algérie en matière de recherche, d'exploration, d'exploitation et de transformation des ressources minières ferreuses et non ferreuses. Cette stratégie



intervient, selon le ministre "dans le cadre d'un climat d'investissement idoine assuré par la nouvelle loi sur l'investissement, outre les bonnes relations établies entre les entreprises du secteur et les sociétés turques dans ce domaine", selon la même source.

De son côté, M. Cengiz a

affiché le grand intérêt accordé par le Holding et ses filiales à l'investissement en Algérie, notamment en matière d'exploitation et de transformation des ressources minières, les EnR, la réalisation des infrastructures et la fabrication locale du matériel à travers des projets de partenariat

mutuellement bénéfiques. Dans ce cadre, des cadres du secteur minier ont tenu une première rencontre avec les responsables du Holding "Cengiz", en vue d'approfondir les concertations et définir des projets concrets en matière d'exploitation minière, conclut le communiqué.

INDUSTRIE

Vers la diversification des produits sidérurgiques à compter du deuxième semestre de 2024 (Aoun)

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a affirmé, jeudi à Alger, que les produits sidérurgiques en Algérie connaîtront une plus grande diversification à partir du deuxième semestre de 2024, grâce aux projets d'expansion prévus au niveau des complexes de Tosyali et de Bellara.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par Ali Talbi, vice-président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Aoun a expliqué que "le complexe de Tosyali Oran sera opérationnel au deuxième semestre pour la production de fer plat destiné notamment aux industries de l'emballage, de l'automobile et de l'électroménager, couvrant ainsi 80% des besoins du marché national de ce type de produit, avant que le complexe de Bellara à Jijel ne le

rejoigne au premier semestre de 2025 pour produire ce type de fer".

Une étude de faisabilité est actuellement en cours pour étendre le projet du complexe de Bellara afin d'augmenter sa capacité de production à 4 millions de tonnes par an, en diversifiant les produits, notamment le fer plat, selon la réponse du ministre à la question du membre du Conseil de la nation, Fouad Shouta (FLN), sur les investissements du complexe sidérurgique.

Le complexe de Bellara, fruit d'un partenariat algéro-qatari, est l'un des plus grands complexes industriels en Algérie et en Afrique dans la production de fer à béton, de bobines de fil d'acier et de moules en fer, selon M. Aoun. Le complexe es entré en phase d'exploitation avec une capacité de production de 2,5 millions de tonnes/an dans une première étape, avec 1,380 postes d'emploi directs et 5,000 postes indirects. Qualifiant la

performance du complexe de bonne, le ministre a souligné que ses capacités de production étaient estimées en 2023 à plus de 1,6 million de tonnes avec une valeur à l'exportation de plus de 400 millions de dollars.

Cernant la problématique liée à la hausse des prix de certains produits sidérurgiques, le ministre a souligné qu'elle était due à une mauvaise distribution, affirmant que toutes les procédures nécessaires ont été prises pour remédier à cette situation.

À la question du membre Mohamed Rebah (FLN) sur le projet du secteur de l'Industrie à Médéa, le ministre a souligné que les zones industrielles situées dans cette wilaya avaient bénéficié de 4 opérations de réhabilitation pour un montant global de 351,21 millions DA, affirmant que les travaux d'aménagement de la nouvelle zone sur l'axe de la voie express connaîtront un taux d'avancement satisfaisant dans deux mois.

SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR "LE COMMERCE ET LA PROMOTION DES EXPORTATIONS" À SÉTIF**Maitriser les techniques d'exportation pour maintenir la courbe ascendante en la matière**

Les intervenants au cours du séminaire régional d'information sur "le commerce et la promotion des exportations", organisé jeudi à Sétif, ont mis l'accent sur "l'importance de maitriser les techniques d'exportation pour maintenir la courbe ascendante enregistrée dans ce domaine".

"La maitrise par les opérateurs économiques des techniques et procédures d'exportation favorisera la consolidation de la courbe ascendante des exportations hors hydrocarbures de ces

dernières années", ont affirmé les intervenants durant la rencontre initiée par la direction régionale et de wilaya du commerce et de la promotion des exportations et la chambre du commerce et d'industrie El Hidab. "La participation des opérateurs à pareilles manifestations, rencontres et salons locaux et internationaux leur permettra de mieux connaître ces techniques et de bénéficier de la formation dans ce domaine", a indiqué Lakhdar Tréa, directeur

régional du commerce de la région de Sétif. Il a relevé que la rencontre a connu la participation de représentants des directions régionales de commerces des régions d'Annaba, de Batna et de Sétif, de la banque d'Algérie, de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, de la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations, la chambre algérienne du commerce et de l'industrie et des directeurs du commerce de 18 wilayas de l'Est du pays.

L'objectif de la rencontre est d'écouter les préoccupations des opérateurs économiques dans le domaine de l'exportation et de présenter les facilités, avantages et allègements des procédures administratives.

Trois communications ont été présentées à l'occasion sur l'aide de l'Etat à l'exportation, l'accompagnement de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur et les facilités douanières à l'exportation.

PÉTROLE

Le Brent clôture à 77,33 dollars

Les cours du pétrole ont enchaîné une nouvelle séance de baisse, vendredi, sur un marché sonné par un chiffre de créations d'emplois élevé aux Etats-Unis, qui fait craindre de voir la banque centrale américaine (Fed) rester ferme plus longtemps que prévu.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a abandonné 1,74%, pour clôturer à 77,33 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en mars, a lui lâché 2,08%, à 72,28 dollars.

Entre l'ouverture, lundi, et la clôture de vendredi, la variété de référence américaine a perdu 8,4% sur la semaine.



MATIÈRES PREMIÈRES

L'or en petite forme, le cacao explose, le cuivre stable

Le cours de l'or s'est légèrement relevé sur la semaine, en raison des spéculations sur le calendrier d'une première réduction des taux de la Réserve fédérale (Fed), également quelque peu porté par la prime de risque géopolitique.

L'imminence d'une prochaine baisse de taux de la Fed plombe traditionnellement le dollar et favorise l'or, considéré comme une valeur refuge concurrente du billet

vert. Le cacao n'en finit plus de grimper à de nouveaux records, passant même la barre des 5.000 dollars la tonne vendredi à New York, face aux craintes d'une pénurie chez les principaux producteurs.

Vendredi, le cacao à Londres a même culminé à 3.980 livres sterling la tonne, un prix record enregistré depuis le début du contrat en 1989, au-dessus donc des pré-

cedents records atteints pendant la guerre civile en Côte d'Ivoire.

Ce même jour à New York, la tonne de cacao a touché son plus haut prix depuis 1977, soit 46 ans, à 5,027 dollars, franchissant au passage la barre symbolique des 5.000 dollars.

Les cours ont déjà grimpé d'environ 17% sur les deux marchés depuis le début de l'année. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mai

2024 valait 3.973 livres sterling, contre 3.679 livres sterling une semaine plus tôt en fin de séance.

A New York, la tonne pour livraison en mars 2024 valait dans le même temps 5,017 dollars, contre 4,672 dollars vendredi dernier. Les prix du cuivre ont stagné sur la semaine, pris entre les feux d'une possible réduction de la production, et les craintes sur la demande en Chine.

MONNAIES

Le dollar remis en selle par la santé insolente de l'emploi américain



Le dollar a repris de l'élan, vendredi, grâce à des chiffres de créations d'emplois bien plus élevés qu'attendu, qui repoussent de fait, dans l'esprit des cambistes, la date d'une première baisse de taux de la banque centrale américaine (Fed).

Vers 21h35 GMT, le billet vert prenait 0,76% face à la monnaie unique, à 1,0790 dollar pour un euro.

Plus tôt, la devise américaine était montée jusqu'à 1,0780 dollar, une première en sept semaines.

Le dollar s'octroyait même plus de 1% face au yen (+1,30%) et au franc suisse (+1,03%).

L'économie américaine a créé 353.000 emplois en janvier, soit près du double de ce que projetaient les économistes (180.000), selon le ministère américain du Travail. C'est le gain le plus important depuis un an.

Outre les créations d'emplois, les opérateurs ont aussi relevé que le salaire moyen avait davantage progressé que prévu, à 0,6% sur un mois, contre 0,3% attendu, un signe négatif dans la lutte contre l'inflation.

Cours de vendredi 21H35 GMT Cours de jeudi 22H00 GMT

	Cours de vendredi 21H35 GMT	Cours de jeudi 22H00 GMT
EUR/USD	1,0790	1,0872
EUR/JPY	160,06	159,19
EUR/CHF	0,9352	0,9325
EUR/GBP	0,8538	0,8531
USD/JPY	148,34	146,43
USD/CHF	0,8667	0,8577
GBP/USD	1,2636	1,2744

ETATS UNIS

Une baisse des taux directeurs risque de faire repartir les prix à la hausse (Fed)

Une gouverneure de la banque centrale américaine (Fed) a jugé qu'il était encore trop tôt pour envisager de commencer à abaisser les principaux taux directeurs, mettant en garde contre les risques qui menacent la trajectoire des prix.

"Si les données continuent d'indiquer que l'inflation évolue durablement vers notre objectif de 2%, il deviendra alors approprié d'abaisser progressivement notre taux directeur pour éviter que la politique monétaire ne devienne trop restrictive.

A mon avis, nous n'en sommes pas encore là", a déclaré Michelle Bowman, vendredi dans un discours.

La Fed a maintenu mercredi son principal taux directeur dans la fourchette de 5,25-5,50%, à l'issue de sa réunion de politique monétaire.

Après les avoir relevés à 11 reprises face à la forte inflation, elle anticipe plusieurs baisses en 2024, mais a temporisé quant au démarrage de ce mouvement, jugeant nécessaire pour cela d'être certaine que l'inflation revient durablement à un niveau acceptable.

"Un certain nombre de risques subsistent", susceptibles de faire grimper l'inflation de nouveau, a souligné Michelle Bowman.

Elle a évoqué la situation géopolitique, ainsi que le fait que baisser trop tôt les taux puisse faire repartir les prix à la hausse.

Elle a également mis en garde contre le "risque que les tensions persistantes sur le marché du travail conduisent à une inflation persistante et élevée des services". En janvier, en effet, 353.000 emplois ont été créés aux Etats-Unis, deux fois plus qu'attendu.

Le taux de chômage, lui, est resté stable à 3,7%. "Bien que l'orientation actuelle de la politique monétaire semble suffisamment restrictive pour ramener l'inflation à 2%, je reste disposée à relever les taux lors d'une prochaine réunion si les données indiquent que les progrès en matière d'inflation sont au point mort ou inversés", a-t-elle averti. L'indice PCE de l'inflation, mesure privilégiée par la Fed et qu'elle veut ramener à 2%, est resté à 2,6% sur un an en décembre, mais, hors alimentation et énergie, est tombée à 2,9%, son plus bas niveau depuis près de trois ans.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés accueillent mal les chiffres sur l'emploi américain

Les dernières données montrant la solidité du marché de l'emploi américain ont définitivement anéanti les espoirs des marchés de voir la banque centrale américaine baisser ses taux en mars, ce qui tend le marché obligataire vendredi.

En hausse prononcée en début de séance, les Bourses européennes ont terminé sans vigueur: Paris a terminé proche de l'équilibre (+0,05%), tout comme Londres (-0,09%) et Milan (+0,09%). L'indice Dax de Francfort a progressé de 0,35%, profitant de l'élan donné en début de séance par les résultats des

gigants de la "tech" pour atteindre un nouveau record en séance, à 17.004,55 points, dépassant son précédent plus haut qui datait du 14 décembre.

Wall Street évolue plutôt dans le vert après une ouverture perturbée par les 353.000 emplois créés aux Etats-Unis en janvier, deux fois plus que ce qu'attendaient les analystes sondés par Briefing.com.

Vers 16h55 GMT, le Nasdaq grimpeait de 1,53%, soutenu par un bond de 20% de Meta, et entraînait le S&P 500 (+0,92%) également. Le Dow Jones grappillait

0,43%. Les prix du pétrole baissent nettement, au lendemain d'un repli de plus de 2%. Le prix du baril de Brent, pour livraison en avril, reculait de 1,88% à 77,22 dollars et celui de WTI américain, pour livraison en mars, de 1,73% à 72,51 dollars vers 16h55 GMT.

Le dollar se renforçait face à la plupart des autres devises, avec la perspective d'une baisse des taux de la Réserve fédérale en mars qui s'éloigne de plus en plus. Le billet vert prenait 0,82% face à l'euro (1,0784 dollar pour un euro), se situant au plus haut depuis mi-décembre.

Bond historique de l'action Meta à Wall Street

L'action Meta (Facebook, Instagram, Whatsapp) a grimpé de plus de 20% à Wall Street vendredi, saluée pour les bons résultats du groupe de Mark Zuckerberg et la distribution d'un dividende pour la première fois.

Le titre Meta, qui fait partie des "Sept Magnifiques" actions de mégacapitalisations de la tech avec Apple,

Microsoft et Amazon notamment, a gagné 20,32% pour atteindre un plus haut historique en clôture à 474,99 dollars.

Cela a représenté un gain de plus de 200 milliards de dollars pour la capitalisation boursière du groupe, une des plus fortes variations quotidiennes de l'histoire boursière.

Meta a réalisé 40 milliards de dol-

lars de chiffre d'affaires au quatrième trimestre, dont il a dégagé 14 milliards de bénéfice net.

Meta a annoncé la distribution, pour la première fois, d'un dividende de 50 cents par action, ce qui a été particulièrement bien accueilli par les actionnaires, ainsi qu'un programme de rachat d'actions de 50 milliards de dollars.

SUÈDE

La banque centrale maintient son taux et laisse espérer une baisse

La banque centrale de Suède a annoncé jeudi le maintien de son taux directeur à 4%, comme en novembre, et ouvre la porte à une baisse des taux plus vite que prévu en raison d'un ralentissement de l'inflation.

Les hausses de taux répétées depuis février 2022 "ont contribué à une baisse de l'inflation qui atteignait auparavant un niveau

élevé", relève la Riksbank dans un communiqué.

La banque centrale estime que "l'inflation est toujours trop élevée" mais qu'"il y a moins de risques qu'elle persiste à un niveau élevé", a-t-elle ajouté.

Aussi, "le taux directeur pourra probablement être abaissé plus tôt que ce qui était envisagé en novembre" et une baisse de taux pourrait avoir lieu "dès ce pre-

mier semestre" si l'évolution de l'inflation est favorable.

L'inflation a nettement freiné en Suède en décembre, progressant de 4,4% sur un an, contre 5,8% le mois précédent et elle a même ralenti à +2,3% hors évolution des taux d'intérêt, soit proche de la cible de 2% de la Riksbank.

"La banque centrale a adopté un ton plus conci-

liant ("dovish") sur les perspectives de taux d'intérêt", estiment les économistes de la banque Swedbank qui tablent sur une première baisse de taux en mai puis d'autres réductions pour ramener le taux à 3% à l'automne.

La Riksbank a porté en septembre le taux directeur à 4%, soit au plus haut depuis 15 ans, avant de faire une pause depuis.

CHINE

Croissance stable du secteur de l'Internet en 2023

Le secteur chinois de l'Internet a enregistré une croissance stable de ses revenus et bénéfices l'année dernière, selon des données du ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information.

Les principales entreprises Internet

et les sociétés de services connexes ont vu leurs revenus combinés augmenter de 6,8% en glissement annuel pour atteindre 1.750 milliards de yuans (environ 246,46 milliards de dollars) en 2023, indiquent les données.

Leurs bénéfices cumulés se sont éle-

vés à 129,5 milliards de yuans, en hausse de 0,5% sur un an.

Les grandes entreprises Internet et les entreprises de services connexes sont celles présentant un chiffre d'affaires annuel d'au moins 20 millions de yuans.

M'SILA

Le «Mahres» traditionnel garde jalousement son estampille «Made in Hodna»

L'activité artisanale consistant à fabriquer le «Mahres» (mortier en bois massif), outil essentiel servant à la préparation de «Slatat el mahres» ou «Z'viti», un mets épicé sentant bon la galette, le piment, la tomate fraîche et la coriandre, auquel on ajoute un soupçon d'ail, reste, à n'en pas douter, l'apanage de la région du Hodna.

Le savoir-faire des artisans spécialisés dans la fabrication du «Mahres», un outil toujours accompagné de son pilon (taillé également dans le bois), s'est de tous temps transmis de génération en génération. L'apparition, au fil des années, de matériaux modernes, souvent électriques (donc plus rapides et moins éprouvants), n'a jamais eu raison du «Mahres» traditionnel, ni de la façon, transmise de père en fils, de le tailler, de le façonner et de le creuser. De forme conique, d'une hauteur moyenne de 60 à 80 cm (cela dépend du nombre de personnes à table) évasé sur le haut et légèrement aplati à sa base, il est ensuite évidé pour recevoir les ingrédients du «Z'viti» dont on se délecte avec des cuillères de bois. Ses parois sont épaisses à dessein pour garder la nourriture au chaud et lui faire conserver ses arômes. C'est aussi l'un des rares ustensiles servant autant à la préparation des mets qu'à sa dégustation.

La fabrication du Mahres est encore très répandue dans le Hodna. De nombreux ateliers voués à cette activité sont encore ouverts à M'sila, à Bou Saâda et dans plusieurs autres localités de la région. L'artisan Omar Foudili, un orfèvre en la matière élysant domicile à Bou Saâda, parle du Mahres avec la même passion qu'il met à le fabriquer : «Vous savez, fabriquer un Mahres demande une semaine entière, il faut bien choisir le tronc d'arbre, sa taille, s'assurer qu'il provient d'une essence noble, chêne, pin, eucalyptus ou amandier, avant d'entamer sa mise en forme qui débute par l'enlèvement des appendices et des rameaux pour obtenir un fût de taille respectable, prêt à être creusé». Omar poursuit : «Débarassé de son écorce et de ses petites bavures, le tronc est ensuite installé dans un endroit spécial où sont entamés le façonnage du Mahres et le creusage de la cavité où seront broyés les composants du plat, en veillant à ce que le diamètre de la partie supérieure du «produit fini» soit de 20 à 25 cm». L'artisan enchaine : «La fabrication du Mahres se fait manuellement, de la manière que m'a enseignée mon père, en utilisant des outils simples, marteau, petite pioche, scie, ciseau et gouge à bois et, surtout, précision, dex-



térité et savoir-faire car le bois, pour éviter qu'il ne se fissure, doit être travaillé avec un grand soin». Arrivant alors, ajoute Omar, «les finitions, à savoir brûlage, ponçage et teinte, cette dernière étant définie selon le désiré de client». De son côté, Ayache Dakhouche, un artisan basé au lieu-dit Khebab, dans la commune de Souamaâ, souligne que le prix d'un Mahres varie en fonction de sa taille et du type de bois utilisé. Cela va de 2.000 jusqu'à 12.000 DA lorsqu'il s'agit de chêne (appelée localement El kerrouche), un bois réputé pour sa résistance et sa durabilité.

Mabrouk Douffi, président de l'Association de Bou Saâda pour le développement de l'artisanat, affirme que la fabrication des Mahres «a toujours gardé sa place dans la société, à Bou Saâda, les artisans s'appliquant à transmettre cet héritage aux générations à venir et à le promouvoir lors de différents salons et autres expositions dédiées à ce savoir-faire ancestral».

Une forte demande pour l'acquisition d'un Mahres

Amar Touama, commerçant, patron d'une boutique située au marché des activités artisanales de Bou Saâda, affirme que le Mahres n'est plus demandé par les habitants de la région, uniquement, mais aussi, et de plus en plus, par des visiteurs de la ville et des touristes de passage. Selon ce

commerçant, l'enjeu pour les marchands et les artisans consiste à maintenir cet intérêt pour cet outil traditionnel, même si la marge bénéficiaire, compte tenu du prix du bois noble, «n'est pas du tout en rapport avec l'effort des artisans et leur application à fabriquer un Mahres de qualité irréprochable».

Ahmed, un visiteur d'Alger, rencontré au cours d'une virée au marché de l'artisanat, affirme se trouver à Bou Saâda pour «la découverte de la région mais aussi pour l'achat d'un Mahres». Il assure qu'étant originaire de Bou Saâda, il «ne peut imaginer son appartement, dans la capitale, sans la présence, bien en évidence dans le salon, d'un Mahres de bonne taille» car, ajoute-t-il encore, «il s'agit, chez un Bou Saâdi, d'un des ustensiles de base dans chaque demeure, surtout pendant l'hiver». Le directeur du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de M'sila, Riad Kacimi, rappelle, dans une déclaration à l'APS, que le Mahres «représente une partie importante du patrimoine culturel et historique dans le Hodna, en raison de son appartenance aux anciennes coutumes de la société M'silienne».

Il s'agit aujourd'hui, souligne M. Kacimi, de «préserver cet artisanat en organisant des formations d'artisans spécialisés dans ce domaine, et en initiant des expositions et autres événements promotionnels dédiés aux produits traditionnels, en particulier

les ustensiles en bois» qui, selon lui, «pâtissent d'une promotion commerciale insuffisante».

Pour sa part, le responsable de l'information à la Conservation des forêts, Ali Benzahia, rencontré à Bou Saâda, souligne «qu'il s'agit également de préserver l'environnement et le couvert forestier, dès lors que la fabrication du Mahres peut nuire, d'une manière ou d'une autre, à la richesse forestière si les grumes sont coupées de manière aléatoire». C'est pourquoi, indique-t-il, les services forestiers, tout en reconnaissant aux artisans le droit de disposer du bois nécessaire à leur activité, ont pour mission de garantir le respect des dispositions de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières, visant à leur préservation, leur valorisation et leur exploitation rationnelle dans le cadre d'une vision globale et durable».

De ce fait, explique le même responsable, des «autorisations spéciales sont accordées pour exploiter le bois, en tenant compte de la nécessité d'assurer la durabilité de la forêt en relation avec son rôle économique».

Une association des producteurs de bois a été créée dans chaque wilaya en vue d'une approche participative de la gestion forestière, précise encore M. Benzahia, rappelant que les autorisations sont obtenues par le biais de ventes aux enchères de bois pour les artisans, les commerçants et les menuisiers.

TIARET

150 millions DA pour l'alimentation de centres secondaires et ruraux en gaz naturel (wali)

Une enveloppe budgétaire de 150 millions DA est consacrée, dans la wilaya de Tiaret au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, pour alimenter les centres secondaires et ruraux en gaz naturel, a annoncé, jeudi, le wali, Ali Bougara. Lors d'une visite dans la commune de Nadhora, M. Bougara a instruit la direction de l'énergie et la direction locale de la Société de distribution d'électricité et du gaz de Sonelgaz à déterminer des zones qui remplissent des conditions, liées notamment au nombre de la population et la proximité du réseau de transport. A ce propos, M. Bougara a rappelé que les projets dont a bénéficié la wilaya en 2023 dans le cadre du même programme, citant un montant de 200 millions alloué pour la réalisation de 25 extensions au profit de 1.240 foyers.

Le directeur de la Société de distribution de Tiaret a indiqué, dans des explications fournies au wali lors de l'inspection du projet du raccordement de la localité Amara dans la commune de Nadhora, que 15 des 25 extensions dont a bénéficié la wilaya ont été réalisés et mis en service, alors que 10 autres sont en cours.

Il a annoncé, au passage, que deux extensions dans la commune de Nadhora pour un coût de 19,4 millions DA seront mis en exploitation dans les deux prochaines semaines. Elles concernent les quartiers «Amara» et «Riyacha» (58 familles). Le wali s'est enquis, lors de cette visite, du projet de raccordement de la commune de Nadhora (Tiaret) à la commune de Zemala Emir Abdelkader dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala, qui accuse un retard et a instruit les quatre entreprises de réalisation de le rattraper et de livrer le projet aux délais fixés au mois d'avril prochain. Il a été décidé, par la même occasion, l'ouverture d'une piste reliant le centre rural «El Faraa» à une route vitale sur une distance de 9 kilomètres, à la faveur d'une initiative locale où des engins relevant d'entreprises de réalisation exerçant dans la région ont été mobilisés pour le transport de gravat de carrières proches, comme a indiqué le wali.

OUARGLA

Plus de 9.000 oiseaux d'eau migrateurs recensés entre le 16 et 29 janvier dernier (Conservation des forêts)

Plus de 9.000 oiseaux d'eau migrateurs ont été recensés à travers les différentes zones humides à Ouargla, durant la période allant du 16 au 29 janvier dernier, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

«Cette opération de comptage a permis de répertorier 27 espèces de neuf familles d'oiseaux d'eau migrateurs au niveau de cinq zones humides dont Sebket Sefioune (5.029 oiseaux), Chott Oum Raneb (2.748), Chott Ain El-Beida (1.097), le plan d'eau de Hay Ennasr (140) et le lac de Hassi Benabdallah (02)», a précisé à l'APS le Conservateur des forêts, Djamel Gassas, en marge d'une visite de terrain organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides, placée cette année sous le slogan «Les zones humides et le bien-être humain».

Parmi les espèces d'oiseaux d'eau migrateurs observées par les ornithologues, figurent le Flaman-rose, le Canard sauvage, l'Héron Cendré, la Cigogne blanche, le Tadorne et la poule d'eau ainsi que d'autres nouvelles espèces à l'instar de Faucon d'Eléonore, a-t-il dit.

La Conservation des forêts a enregistré une hausse «sensible» du nombre d'oiseaux d'eau migrateurs par rapport à la même période de l'année écoulée qui s'est soldée par le recensement de 7.598 oiseaux, a estimé M. Gassas signalant que ce bilan constitue une indication positive de l'amélioration de la situation environnementale dans la région. Ce recensement annuel s'inscrit, selon le même responsable, dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens

(RNOOA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des zones humides coïncidant avec le 2 février de chaque année. Il a pour objectif d'établir une base de données sur les zones humides dans la wilaya et d'identifier la population avifaune y compris les concentrations des oiseaux d'eau migrateurs et nicheurs, a-t-il fait savoir. A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, la Conservation locale des forêts a organisé une excursion scientifique au profit d'un groupe d'étudiants de l'Université Kasdi Merbah et de l'Institut national de formation supérieur des cadres de la jeunesse, photographes amateurs et des membres de la Fédération des chasseurs de la wilaya d'Ouargla, vers les zones humides d'Oum Raneb et Ain El-Beid.

APS

TURQUIE

Le séisme du 6 février 2023 a fait plus de 53.530 morts (nouveau bilan)

Le séisme du 6 février 2023 qui a frappé le sud-est de la Turquie a fait 53.537 morts et 107.213 blessés, selon le dernier bilan donné vendredi par le ministère turc de l'Intérieur.

"Lors des tremblements de terre qui ont causé de lourdes destructions, nous avons perdu 53.537 vies et 107.213 de nos citoyens ont été blessés", a indiqué vendredi le ministre turc Ali Yerlikaya devant la presse, près d'un an après le désastre.

Le dernier bilan, arrêté en avril, faisait état de 50.783 morts et 107.204 blessés. Onze provinces turques ont été touchées sur une superficie de 120.000 kilomètres carrés, a-t-il rappelé, affectant avec plus ou moins de gravité 14 millions de nos concitoyens, entrant ainsi dans l'histoire mondiale en termes de



zone d'impact", a-t-il ajouté.

Selon ses chiffres, 38.901 bâtiments ont été immédiatement détruits par les secousses. Au total 650.000 personnels de secours, dont 11.500 envoyés par d'autres pays

en signe de solidarité, ont été déployés.

Selon le ministre, 645.000 tentes ont été installées pour abriter temporairement 2,5 millions de personnes. Un an après, près de 700.000 sinistrés vivent toujours

dans 414 villes-conteneurs, dont 215.224 unités ont été installées.

Au total, plus de 2,3 millions de bâtiments ont été endommagés par le séisme, dont 60.421 ont été ou seront rapidement détruits car trop fragilisés. 91% des débris ont été déblayés. Pour marquer l'anniversaire de la catastrophe, le président Recep Tayyip Erdogan doit se rendre samedi à Hatay, la province la plus touchée près de la Syrie, où il remettra symboliquement les clés de 41.000 logements neufs et de 5.000 maisons de village à leurs nouveaux occupants, a encore annoncé le ministre.

FEUX DE FORÊT AU CHILI Une dizaine de morts redoutés, l'état d'exception décrété

Les autorités du Chili ont annoncé vendredi craindre un bilan d'une dizaine de morts à la suite de violents feux de forêt qui ont conduit le président Gabriel Boric à décréter l'état d'exception.

"Nous avons des informations préliminaires faisant état de plusieurs personnes décédées, environ une dizaine", a annoncé Sofia Gonzales Cortés, la représentante de l'Etat dans la région de Valparaíso (centre). Le président chilien

a décrété l'état d'exception afin de "disposer de tous les moyens nécessaires" pour combattre les incendies qui progressent dans le centre et le sud du pays latino-américain. Les feux se propagent notamment dans les régions touristiques de Vina del Mar et de Valparaíso, où ils menacent des centaines d'habitations et ont entraîné des évacuations forcées. Dans la seule région de Valparaíso, le feu a dévoré 480 hectares, selon

la Conaf, l'office national des forêts chilien. La canicule et la sécheresse, qui résultent du phénomène climatique El Niño, touche actuellement le cône sud de l'Amérique latine, en pleine période estivale, provoquant des incendies de forêts aggravées par le réchauffement climatique. Après le Chili et la Colombie, la vague de chaleur risque de déferler dans les prochains jours vers l'Argentine, le Paraguay et le Brésil.

Des régions touristiques enfumées

Des feux de forêt se sont propagés vendredi au Chili, envoyant de fumée les régions touristiques de Vina del Mar et de Valparaíso, des incendies qui menacent des centaines d'habitations et ont entraîné des évacuations forcées.

Les pompiers et le service de secours luttent depuis plusieurs heures contre une dizaine de foyers dans les régions de Valparaíso et O'Higgins, dans le centre du pays, mais aussi de Maule, Biobío, La Araucanía et Los

Lagos, dans le sud, ont indiqué les autorités. Aucuns dommages humains ou matériels n'ont été signalés dans l'immédiat et le nombre de personnes évacuées n'a pas été précisé. Dans la seule région de Valparaíso, le feu a dévoré 480 hectares, selon la Conaf, l'office national des forêts chilien. Des images devenues virales sur les réseaux sociaux, tournées par des automobilistes pris au piège, montrent les montagnes en proie aux flammes au bout de la

fameuse "route 68", un axe routier emprunté par des milliers de touristes pour se rendre vers les plages du Pacifique.

Depuis mercredi, la température frôle les 40 degrés dans le centre du Chili et la capitale Santiago. Les autorités avaient interrompu vendredi la circulation pour cause de "visibilité réduite en raison de la fumée" sur la route 68 qui relie Santiago à Valparaíso et mène à la région viticole de Casablanca et à la station balnéaire de Vina del Mar.

VIETNAM

Les vols vers Hanoï suspendus en raison de la pollution atmosphérique

Tous les vols à destination et en provenance de l'aéroport international de Hanoï, la capitale vietnamienne, ont été retardés ou détournés vers d'autres villes vendredi en raison d'un épais brouillard et de l'aggravation de la pollution atmosphérique, rapportent des médias.

Air Visual, un organisme indépendant de surveillance de l'indice de qualité de l'air en ligne, a

déclaré que "les niveaux de petites particules dangereuses connues sous le nom de PM2,5 dans l'air à Hanoï atteignaient un niveau extrêmement élevé de 257 microgrammes par mètre cube vendredi matin".

"Tous les vols entrants sont détournés vers d'autres villes, notamment Haiphong ou Danang. Aucun ne peut décoller non plus pour le moment", a déclaré un

responsable de l'aéroport international de Noi Bai. Près de 100 vols à destination et en provenance de l'aéroport ont été touchés, ont rapporté les médias citant les autorités aéroportuaires. La compagnie aérienne vietnamienne Vietjet a déclaré vendredi que plusieurs de ses vols devant atterrir à Hanoï avaient été détournés vers la ville de Haiphong.

ETATS-UNIS

Un petit avion s'écrase contre un parc de maisons mobiles, plusieurs morts

Un petit avion s'est écrasé jeudi contre un parc de maisons mobiles à Clearwater en Floride, dans le sud-est des Etats-Unis, faisant plusieurs victimes, ont annoncé les autorités locales. "Je peux confirmer qu'il y a plusieurs morts, à la fois dans l'appareil et à l'intérieur des maisons mobiles", a déclaré le chef des pompiers dans le secteur, Scott Ehlers, lors d'une conférence de presse. L'accident s'est produit à 19H00 locales (00H00 GMT vendredi), peu de temps après qu'un aéroport voisin eut reçu un message d'alerte concernant un avion en difficulté, a précisé M. Ehlers. Les pompiers se sont rapidement rendus dans le vaste parc de maisons mobiles de Bayside Waters et ont pu éteindre les incendies causés par la chute de l'appareil. Au moins trois maisons ont été touchées par les flammes et une quatrième a reçu un impact direct de l'avion, selon le chef des pompiers. Les habitants des autres maisons ont pu quitter sains et saufs leur logement. Le petit avion était un appareil monomoteur de type Beechcraft Bonanza V35, ont rapporté les médias locaux, citant la FAA, l'agence fédérale chargée de la réglementation aérienne aux Etats-Unis. Le pilote aurait signalé une panne de moteur avant l'accident, selon cette même source.

EQUATEUR

Report du championnat de foot en raison de la crise sécuritaire

L'Equateur, frappé le mois dernier par une vague de violences liées au narcotrafic, a reporté le début de son championnat de football professionnel au 1er mars à cause de la crise sécuritaire, a déclaré vendredi l'organisateur LigaPro. Le conseil des présidents de la LigaPro a décidé lors d'une session extraordinaire "de reporter le début du championnat (...) au 1er mars", a indiqué l'organisation sur X (ex-Twitter). "Cela est dû aux décrets du gouvernement actuel", a-t-elle ajouté. Le championnat, qui sera disputé par 16 équipes emmenées par le club du LDU Quito, tenant du titre, devait commencer le 16 février. Quito a décrété l'état d'urgence le 8 janvier après que l'évasion d'un chef de gang, Adolfo Macias dit "Fito", eut provoqué une vague de violences criminelles sans précédent à travers le pays. Les groupes criminels liés au narcotrafic et impliquant notamment des Colombiens et des Mexicains se livrent une guerre sans merci jusque dans les prisons, où depuis le début de l'année au moins 20 personnes ont été tuées et où quelque 200 policiers et gardiens ont été pris en otages. Face à la crise sécuritaire, le gouvernement a décrété l'état d'urgence jusqu'en mars accompagné d'un couvre-feu nocturne, de 00H00 heures locales à 05H00, dans les zones considérées comme hautement dangereuses de 10 des 24 provinces du pays comme le Pichincha (région de la capitale) et le Guayas (sud-ouest). Le président équatorien Daniel Noboa a également déclaré la nation en "conflit armé interne" et a ordonné à l'armée de neutraliser les organisations de narcotrafiquants, qualifiées de "terroristes" et de "belligérants". Par crainte, les autorités locales ont annulé les événements publics, tandis que les soldats patrouillent dans les rues et prennent le contrôle des prisons, qui étaient devenues des centres d'opérations pour les trafiquants de drogue. "Nous sommes d'accord avec les décisions des forces de l'ordre", a déclaré à la presse le président de la LigaPro, Miguel Angel Loor, qui espère que "le 1er mars, nous pourrions commencer normalement, avec le public, sans aucun problème". Le gouvernement a fait savoir que les événements publics pourraient être autorisés dans les lieux où il n'y a pas de risque de violence, sous réserve d'une évaluation préalable, et que pour les activités de plus de 400 personnes, les responsables devront présenter un plan de sécurité et de risque qui sera examiné.



ALLEMAGNE

grève dimanche et lundi chez Discover, filiale de Lufthansa

Le syndicat de pilotes de Discover, filiale du groupe allemand Lufthansa, a appelé à une nouvelle grève de 48H entre dimanche et lundi, après un premier débrayage d'une journée la semaine dernière pour obtenir la signature d'une convention collective.

Ce mouvement "débutera le dimanche 4 février 2024 à 00h01 (23H00 GMT) et durera jusqu'au lundi 5 février 2024 à 23h59 (22h59 GMT)", a indiqué dans un communiqué vendredi Vereinigung Cockpit (VC). Cette grève est lancée en réaction au refus persistant de la

direction de Discover d'accepter les conventions collectives en vigueur sur le marché", a-t-il justifié. Cette annonce intervient une semaine après un premier jour de grève le 26 janvier, à l'appel des syndicats de pilotes et de personnels de bord, et un débrayage de 5 heures avant Noël. "Même après deux jours de grève, la direction de Discover n'a toujours pas fait d'offre", déplore Marcel Gröls, qui négocie au nom du syndicat, qui représente 9.600 pilotes en Allemagne. Les pilotes réclament notamment l'introduction d'une grille salariale

et de réglementations sur les missions de vol et les temps de repos. Discover Airlines, connue jusqu'en septembre sous le nom d'Euro-rings Discover, est la nouvelle compagnie aérienne de loisirs du groupe Lufthansa. Elle siège à Francfort-sur-le-Main, exploite une flotte de 24 avions qui desservent des destinations touristiques de court, moyen et long-courrier et emploie environ 2.000 personnes. Cette grève intervient alors que l'Allemagne fait face à un mécontentement social croissant dans le secteur des transports. Le syndicat

Verdi, qui représente les personnels au sol pour Lufthansa, a d'ailleurs prévenu qu'une grève était "très probable" pour l'ensemble du groupe, alors que les négociations salariales sont actuellement dans l'impasse. Les transports publics municipaux eux aussi étaient à l'arrêt vendredi dans la plupart des villes du pays en raison d'un appel à la grève. Et la semaine dernière, le pays a été touché par un mouvement social d'ampleur des conducteurs de train de l'opérateur public Deutsche Bahn.

EHU D'ORAN

Une première expérience d'autogreffe de cellules souches pour traiter la sclérose en plaque

Le service de neurologie et d'hématologie de l'Établissement hospitalier universitaire «1er novembre 1954» d'Oran a lancé, récemment, une nouvelle technique pour la prise en charge de la sclérose en plaque, consistant à effectuer une autogreffe de cellules souches, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé.

«Nous avons effectué une première opération d'autogreffe de cellules souches pour traiter la sclérose en plaque, il y a quelque temps», a fait savoir le Dr Bentabak Dalila, cheffe de l'Unité des maladies inflammatoires au service de neurologie de l'EHUO, dans une déclaration à la presse, en marge des travaux de la première journée sur la sclérose en plaque et les maladies apparentées, organisée, mercredi, par le même établissements hospitalier.

Il s'agit d'une autogreffe de cellules souches, prélevées de la moelle osseuse, dans le système nerveux, a précisé le Dr Bentabak, ajoutant que l'équipe médicale attend les résultats de cette opération, effectuée sur un sujet jeune âgé de 25 ans. Les cellules souches contribuent à la régénération cellulaire du système nerveux, ce qui est en mesure d'atténuer les symptômes de cette maladie neuro-dégénérative, qui peut entraîner le handicap, a-t-elle encore expliqué. L'Algérie est une zone de moyenne prévalence, avec 26 à 50 malades sur 100.000 habitants, a déclaré la même spécialiste, soulignant qu'il s'agit d'une maladie qui touche les jeunes, entre 20 et 30 ans.

L'EHU d'Oran prend en charge quelque 900 patients, depuis le lancement de la prise en charge de cette maladie, en 2014, a indiqué Dr Bentabak. Pour sa part, le Pr Djaoued Bouchnak, Professeur en neurologie et chef de service de la même spécialité au niveau du CHU de Tlemcen, a révélé que le nombre des nouveaux cas de la sclérose en plaque connaît une augmentation conséquente, depuis quelques années, appelant à l'amélioration de la prise en charge, notamment en ce qui concerne la disponibilité de médicaments de molécules nécessaires au traitement. «La société civile a un rôle important à jouer pour le soutien de cette catégorie de malades, jeunes pour la plupart, qui se retrouvent seuls face à la maladie et le handicap, et tous les problèmes que cette situation peut engendrer», a-t-il ajouté.

BATNA

Organisation prochaine des journées chirurgicales d'ophtalmologie sur la cataracte

La deuxième édition des journées chirurgicales d'ophtalmologie sur la cataracte se tiendra «prochainement» à l'établissement public hospitalier (EPH) de N'gaous dans le cadre du jumelage avec le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, apprend-on mercredi auprès de l'Assemblée populaire de wilaya. Le président de la commission de la santé à l'APW, Haroun Chaâbane, a précisé à l'APS que «cette édition initiée conjointement par l'APW, la wilaya et la direction de la santé cible près de 200 malades démunies atteints de la cataracte des neuf communes des daïras de N'gaous, Ouled Si Slimane et Ras Layoune».

Les consultations en vue de la prise en charge chirurgicale de la population ciblée seront effectuées du 2 au 4 février par un staff médical dirigé par le chef du service d'ophtalmologie du CHU Batna, le Pr. Mohamed Fateh Rougui et les dates des interventions seront ultérieurement fixées, a-t-il déclaré.

La manifestation sera suivie immédiatement par des journées chirurgicales de la cataracte pour démunies des localités montagneuses des huit communes des daïras d'Araris, T'kout et Theniet El Abed prévues avant le mois du ramadhan, selon le même responsable. La première édition des journées chirurgicales d'ophtalmologie sur la cataracte a été organisée en février 2022 au profit de 160 malades des daïras de Barika et El Djezzar, a rappelé la même source avant d'affirmer que des caravanes médicales et chirurgicales seront dirigées vers le reste des daïras de la wilaya de Batna.

JIJEL

30 nouvelles ambulances médicalisées au profit du secteur de la Santé (wilaya)

Le secteur de la Santé dans la wilaya de Jijel devrait être renforcé, en 2024 par l'acquisition de 30 nouvelles ambulances médicalisées, à l'effet de faciliter le déplacement des malades de leurs structures de santé de proximité aux établissements hospitaliers, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Dotés de moyens médicaux nécessaires, les 30 ambulances devraient être distribuées, au titre de l'exercice 2024, à travers différentes structures de santé de la wilaya, a révélé à l'APS la même source, rappelant que 6 ambulances parmi ce quota, ont été attribuées en janvier dernier. Ces nouvelles ambulances ont été remises aux établissements publics hospitaliers (EPH) des communes de Taher et d'El Milia et des établissements publics de santé de proximité (EPSP) des communes de Boucif Ouled Askour, de Djimla et de Sidi Maârouf, a-t-on précisé. Il est à signaler que l'ensemble des structures de santé de la wilaya sera renforcé «prochainement» par de nouveaux équipements similaires.

LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

Des mesures réglementaires pour limiter l'alimentation anarchique (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place prochaine d'une série de mesures réglementaires visant à limiter l'alimentation anarchique, en définissant les responsabilités de chaque secteur dans la lutte contre le phénomène de l'obésité.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux d'une journée consacrée au lancement du guide de prise en charge de l'obésité, le ministre a affirmé que «le gouvernement s'emploie à limiter la propagation du diabète dans la société» à travers la mise en place prochainement d'une série de mesures réglementaires visant à limiter l'alimentation anarchique et à «définir les responsabilités» des secteurs concernés par ce phénomène, tels que l'agriculture, le commerce, l'industrie et l'éducation.

En sa qualité de président d'honneur de l'Association algérienne de lutte contre l'obésité et maladies métaboliques, M. Saihi a appelé à «œuvrer d'arrache pied à formuler un texte de loi fixant les responsabilités compte tenu



de la recrudescence du phénomène d'obésité à l'origine de plusieurs maladies telles que le diabète, la tension artérielle et le cancer».

Pour y prévenir, le ministre a exhorté le président de l'Association algérienne de lutte contre l'obésité et maladies métaboliques et le directeur gé-

néral de l'Institut de santé publique (INSP) à «œuvrer de concert pour organiser une campagne de sensibilisation aux risques de l'obésité et à consacrer un programme d'information avec l'association de la corporation médiatique». Pour sa part, le président de l'Association algérienne de lutte contre l'obésité et

maladies métaboliques, Amar Tebaïbia a indiqué que le guide de prise en charge de l'obésité «aidera largement le personnel de la santé en général et les personnes obèses en particulier à traiter cette maladie», appelant les familles à «changer leur régime alimentaire et à exercer une activité sportive».

De son côté, le directeur général de l'INSP, Abdelrezak Bouamra a souligné l'importance de «promouvoir la recherche dans le domaine de la santé publique au vu de l'augmentation du nombre de personnes obèses», ajoutant que l'Institut avait lancé récemment «une enquête à ce sujet concernant les enfants scolarisés âgés de 5 à 11 ans, en attendant une deuxième enquête qui touchera les autres catégories de la société».

RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le rôle des laboratoires nationaux de contrôle de qualité mis en exergue (Colloque)

Des participants à une journée d'étude sur «les techniques d'analyses des aliments et des produits chimiques et le rôle des laboratoires dans le renforcement du système économique et sanitaire» ont mis l'accent, jeudi à Alger, sur la contribution de ces laboratoires à la promotion du produit national, des exportations hors hydrocarbures et de la santé publique.

Organisée par l'Association algérienne des laboratoires d'essais et d'analyses de qualité en partenariat avec la Fédération algérienne des consommateurs (FAC) sous le patronage du ministère de la Santé et du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, les participants à cette journée d'étude ont indiqué que la mise en conformité des produits nationaux après les essais en laboratoires était à même d'assurer des produits qui répondent aux normes internationales, ce qui facilite leur accès aux marchés mondiaux. Intervenant à cette occasion, le maître de conférence et directeur du Centre de recherche en technologies agro-alimentaires

(CRTAA) de Béjaïa, Madani Khodir a souligné que les laboratoires d'essais s'assuraient de la conformité du produit local aux normes en vigueur, notamment à travers les tests scientifiques qui fournissent des résultats exacts, permettant aux opérateurs économiques d'évaluer leurs produits sans avoir recours aux laboratoires à l'étranger.

Aussi, M. Khodir a mis l'accent sur l'impératif d'investir dans le capital humain dans les différentes spécialités, tout en effectuant des examens scientifiques minutieux propres à chaque produit. «La forte présence de ces mutations, qui s'alignent avec les mutations mondiales, aura un impact positif sur le produit algérien qui réussira à accéder facilement au marché mondial», a-t-il soutenu. Pour sa part, le président de la fédération algérienne des consommateurs, Zaki Heriz a appelé à la nécessité d'investir dans le capital humain notamment les jeunes diplômés universitaires, et de contribuer à la réduction de la facture d'importation d'outils de travail, de substrats de culture et de

produits chimiques. Il a, à cet égard, souligné la nécessité d'encourager les startups à investir dans ce domaine et de les inciter à s'orienter vers de nouvelles spécialités pour maîtriser les substances chimiques utilisées.

De son côté, la représentante du Centre national de toxicologie, relevant du ministère de la Santé, Farah Baroudi, a affirmé que le centre œuvre en coordination avec divers secteurs actant dans ce domaine à travers un contrôle régulier des compléments alimentaires avant leur mise sur le marché.

La journée d'étude a mis en avant la nécessité d'élaborer un programme national pour la réhabilitation et l'accréditation des laboratoires, de simplifier et de faciliter le processus d'importation d'équipements, d'encourager l'investissement dans ce domaine, tout en accélérant l'accréditation du laboratoire national de référence en métrologie, l'achèvement du projet de «Maison de la qualité» et la mise en place des caractéristiques nationales de tous les produits et services.

SALON «AMTEX 2024»

Le salon vise à promouvoir le tourisme médical en Algérie (organisateur)

Le 3ème Salon international de la santé et du tourisme médical «Amtext 2024», inauguré jeudi à Alger, ambitionne de promouvoir le tourisme médi-

cal en Algérie. Placée sous le haut patronage du ministre la Santé, cette édition promet d'explorer les opportunités et les avancées extraordinaires de tourisme médical, l'objectif étant de promouvoir ce créneau en Algérie», a indiqué son directeur, M. Yassar Badour, relevant le «potentiel important» que le pays offre dans ce domaine. Il a souligné que le pays «dispose d'un potentiel important de structures de santé qui sont en mesure de prendre en charge des patients étrangers». Cet événement qui dure 3 jours, a-t-il ajouté, offre une «plate-forme unique» aux professionnels de la santé et aux agences spécialisées en tourisme médical pour établir des «partenariats fruc-

tueux». Organisé par Pharmex communication, le Salon se tient sous la thématique «Optimiser les structures de santé pour une meilleure prise en charge des patients» et accueille 30 exposants et 60 participants nationaux et étrangers issus de 18 pays, actant dans les domaines de la santé et du tourisme médical. Les organisateurs de «Amtext 2024» ont programmé des conférences thématiques, ateliers, Master Class et rencontres B2B et B2C destinés aux professionnels de la santé mais aussi aux malades.

PALESTINE

La population «meurt de faim» à Ghaza (OMS)

La population à Ghaza «meurt de faim», a dénoncé mercredi un haut responsable de l'OMS, au moment où d'importants pays donateurs ont annoncé la suspension de leur aide à l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa).

«C'est une population qui meurt de faim. C'est une population qui est poussée au bord du gouffre», a déclaré le directeur du programme des urgences sanitaires de l'Organisation mondiale de la santé, Michael Ryan, lors d'une conférence de presse à Genève.

«Les Palestiniens à Ghaza sont en catastrophe massive... Si vous demandez si la catastrophe peut s'aggraver, oui absolument», a-t-il ajouté. L'aide humanitaire entre au compte-gouttes dans ce terri-

toire palestinien totalement assiégé par l'entité sioniste.

«Le nombre de calories consommées par les habitants de Ghaza a systématiquement diminué et la qualité de l'alimentation a chuté. Les gens ne sont pas censés survivre avec de l'aide alimentaire pendant des mois et des mois ou des années», a expliqué Michael Ryan.

«Et si vous mélangez le manque de nourriture au surpeuplement ainsi qu'au froid et au manque d'abris, vous obtenez les conditions



parfaites pour qu'il y ait une épidémie massive chez les enfants», a-t-il dit. «A ce jour, plus de 100.000 habitants de Ghaza sont soit morts, blessés, portés disparus ou présumés morts», a indiqué le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, pendant la conférence de presse. «Le risque de famine est élevé et

augmente chaque jour», a-t-il dit, alors que les opérations d'aide aux civils de l'Unrwa sont menacées. Plusieurs pays donateurs, dont les Etats-Unis, ont suspendu leur financement à l'Unrwa. Selon le Dr Tedros, cela aura «des conséquences catastrophiques pour la population à Ghaza».

Ghaza : plus de 8.000 personnes ont besoin d'une évacuation médicale (OMS)

Plus de 8.000 Palestiniens dans la bande de Ghaza ont besoin d'une évacuation médicale et la grande majorité d'entre eux souffrent de blessures liées à l'agression sioniste en cours, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

S'exprimant lors d'une conférence de presse, Richard Peepkorn, représentant de l'OMS dans les territoires palestiniens occupés, a déclaré que «6 000 de ces personnes qui ont besoin d'être transférées souffrent de blessures liées

à l'agression, tandis que 2 000 ont d'autres problèmes de santé».

Concernant les missions de l'OMS dans le nord de Ghaza, le représentant de l'agence onusienne a fait savoir qu'en janvier, 15 missions étaient prévues mais que seulement trois d'entre elles ont été facilitées. Peepkorn a ajouté que quatre missions ont été entravées en raison de «routes impraticables», tandis qu'une a été reportée et huit ont été empêchées en raison de l'agression. Concernant les missions dans le sud, a-t-il indiqué, et

sur les 11 prévues, quatre ont été facilitées, deux reportées et deux entravées en raison de «l'ouverture tardive des points de contrôle et de retards excessifs», tandis que trois ont été refusées. «Le manque de garanties de sécurité et de couloirs humanitaires à Ghaza rend de plus en plus difficile la conduite sûre et rapide des opérations humanitaires», a-t-il critiqué, avant d'avertir que «le manque d'accès durable aux hôpitaux pourrait démanteler le système de santé».

ETHIOPIE

328.881 nouveaux cas de paludisme signalés depuis le 1^{er} janvier (OMS)

Les cas de paludisme augmentent en Ethiopie avec 328.881 nouveaux cas signalés depuis le début de l'année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Entre le 1^{er} et le 28 janvier, 84 décès ont été signalés dans ce pays d'Afrique de l'Est, soit

une augmentation de 16% d'un mois sur l'autre, d'après le Bulletin du groupe sectoriel santé de l'OMS pour l'Ethiopie publié jeudi en fin de journée. Les partenaires de santé mobilisent des ressources pour soutenir la prévention et le traitement du paludisme

ainsi que les campagnes de sensibilisation dans tout le pays, lit-on. En novembre, l'OMS avait annoncé que l'Ethiopie, deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, avait enregistré le plus grand nombre de cas de paludisme depuis au moins sept ans. Le

paludisme est endémique en Ethiopie, avec une prévalence plus élevée dans les zones situées à moins de 2.000 m d'altitude, qui couvrent les trois quarts de la masse terrestre du pays, dont la population est estimée à quelque 52 millions d'habitants.

AFRIQUE AUSTRALE

Le président angolais exhorte la SADC à prendre des mesures immédiates pour lutter contre le choléra

Le président angolais Joao Lourenco a évoqué vendredi le manque de ressources médicales et de vaccins au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour lutter contre le choléra. Au cours du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC, qui se tient virtuellement et se concentre sur l'épidémie de choléra qui touche la région, M. Lourenco a souligné le manque de ressources pour l'acquisi-

tion de produits médicaux, de vaccins, de tests et de réactifs de laboratoire nécessaires à la prévention et au traitement appropriés des cas en temps opportun. Il est urgent que les pays de la SADC investissent dans des installations de production locale de médicaments et de vaccins afin de parvenir à l'autosuffisance, a-t-il souligné. «En ce moment critique, nous devons reconnaître l'urgence de notre réponse et la nécessité d'une action coordonnée et efficace, car le choléra ne connaît pas de frontières et nécessite une approche régionale pour le combattre», a-t-il affirmé. En réponse à l'épidémie de choléra dans les pays voisins, l'Angola a récemment relevé son niveau d'alerte. La SADC est une organisation intergouvernementale composée de 16 pays d'Afrique australe. L'Angola a assumé la présidence tournante en août de l'année précédente pour le mandat 2023-2024.

donnée et efficace, car le choléra ne connaît pas de frontières et nécessite une approche régionale pour le combattre», a-t-il affirmé. En réponse à l'épidémie de choléra dans les pays voisins, l'Angola a récemment relevé son niveau d'alerte. La SADC est une organisation intergouvernementale composée de 16 pays d'Afrique australe. L'Angola a assumé la présidence tournante en août de l'année précédente pour le mandat 2023-2024.

HÉPATITE E

MSF mène une campagne de vaccination au Soudan du Sud

Médecins sans Frontières a annoncé mercredi mener une campagne de vaccination au Soudan du Sud, où sévit une épidémie d'hépatite E, maladie particulièrement mortelle chez les femmes enceintes. La campagne de vaccination, en cours depuis le 11 décembre, est «la première à être menée pendant la phase aiguë d'une épidémie active et dans une région aussi reculée» et sujette à des inondations récurrentes, souligne l'ONG dans un communiqué. MSF prévoit notamment de vacciner d'ici juin 12.776 femmes et jeunes filles âgées de 16 à 45 ans dans les villages du comté de Fangak, au nord du Soudan du Sud, où les habitants doivent désormais «utiliser des pirogues pour se déplacer». Ces groupes de population féminine sont «les plus exposés au risque de décès avec un taux de mortalité pouvant atteindre 40% chez les femmes enceintes et alors qu'il n'existe pas de traitement spécifique contre

la maladie», souligne l'association. Outre la campagne de vaccination, MSF assure la prise en charge des malades dans son hôpital dans l'Etat de Jonglei, mène des campagnes de sensibilisation auprès de la population et assure une surveillance épidémiologique. «L'hépatite E est incurable et 70.000 personnes en meurent chaque année», précise

Mamman Mustapha, chef de mission MSF au Sud-Soudan, cité dans le communiqué. Le seul vaccin autorisé contre l'hépatite E a été mis au point en 2012 par le laboratoire chinois Xiamen Innovax Biotech «qui ne le produit pas en grandes quantités» et a un «coût élevé», selon MSF. «Il n'a été utilisé qu'une seule fois, en 2022, lorsque MSF a lancé une

campagne de vaccination de masse dans le camp de déplacés de Bentiu, également au Sud-Soudan», poursuit l'ONG. MSF appelle à augmenter la production de ce vaccin et améliorer les conditions d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans cette région pour enrayer la propagation de la maladie et prévenir les épidémies.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Les taux de cancer devraient augmenter de 77 % d'ici à 2050

Les cas de cancer dans le monde devraient augmenter d'environ 77% d'ici le milieu du siècle, a déclaré jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon les derniers chiffres du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une branche spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), «il devrait y avoir plus de 35 millions de cas de cancer en 2050, contre 20 millions estimés en 2022».

Cette augmentation reflète, selon le CIRC, à la fois «le vieillissement et la croissance de la population, ainsi que l'évolution de l'exposition des individus aux facteurs de risque. Le tabac, l'alcool et l'obésité sont des facteurs clés, de même que la pollution atmosphérique».

Les pays riches devraient connaître «la plus forte augmentation absolue du nombre de cancers, avec 4,8 millions de nouveaux cas supplémentaires prévus en 2050», souligne la source. La même source ajoute, toutefois, que «les pays à revenu faible ou intermédiaire devraient connaître une augmentation proportionnelle plus importante du nombre de cancers, alors que la mortalité devrait presque doubler». Les estimations du CIRC sont basées sur les meilleures sources de données disponibles dans 185 pays et couvrent 36 formes différentes de cancer. Elles ont été publiées à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, le 4 février.

SERBIE

Quatre enfants meurent de la coqueluche à Belgrade

Quatre enfants sont morts de la coqueluche à Belgrade, où les médecins appellent à renforcer la vaccination pour éviter la propagation d'une maladie qui était presque éradiquée, a indiqué la chaîne nationale RTS mercredi. Outre ces décès, «un enfant est sous respiration artificielle», a déclaré à RTS le docteur Vladislav Vukomanovic, directeur adjoint de l'hôpital pédiatrique de Belgrade.

Plus de trente enfants ont dû être hospitalisés dans son établissement, a-t-il ajouté, s'inquiétant d'une «hausse exponentielle du nombre d'enfants présentant une forme sévère de cette maladie», due selon lui au manque de vaccination, y compris chez les personnes âgées. La coqueluche, maladie respiratoire causée par une bactérie, se transmet très facilement par voie aérienne. Elle provoque des quintes de toux fréquentes et prolongées, et peut être grave lorsqu'elle survient chez les nourrissons et les personnes fragiles.

En 2023, 909 personnes ont été infectées en Serbie, selon l'Institut de santé publique. L'an dernier, la Croatie voisine a été frappée par une très forte épidémie de coqueluche, avec plus de 1.000 cas contre quelques dizaines habituellement, les experts pointant du doigt les militants anti-vaccins et une moindre immunité liée aux confinements.

COMORES

Mesures sanitaires contre la propagation du choléra

L'Union des Comores prévoit de nouvelles mesures sanitaires, notamment le renforcement de la surveillance épidémiologique aux frontières du pays, pour faire face à la résurgence des cas de choléra dans la région de l'Afrique de l'Est, a déclaré le ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection sociale et de la Promotion dans un communiqué. Un décès a été enregistré à bord d'un bateau en provenance de Tanzanie, avec plusieurs passagers présentant «des signes suspects», a indiqué le directeur général de la Santé, Saïdou Ben Ali Mbaé. Le directeur général a souligné que toutes les hypothèses étaient envisagées, surtout sachant que la Tanzanie a déjà enregistré des cas de choléra. «Nos équipes sont actuellement sur le terrain pour mener des investigations et nos spécialistes travaillent pour garantir un meilleur diagnostic des échantillons prélevés», a-t-il ajouté. Des contrôles systématiques des embarcations en provenance des pays touchés par l'épidémie du choléra seront également instaurés, ainsi que le renforcement des moyens de diagnostic rapide et l'identification des sites de prise en charge, selon le ministère.

MÉDICAMENTS 8 questions qu'on se pose

Régulièrement, des médicaments sont retirés de la vente en raison d'effets secondaires importants. Et des affaires comme celle du Médiator l'an dernier renforcent notre méfiance. Les médicaments sont-ils suffisamment évalués et surveillés ? Réponses des experts.

Comment sont évalués les médicaments avant leur commercialisation ?

Pour vendre un médicament, le laboratoire doit obtenir une autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par l'Ansm (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) pour le territoire national. Dans ce but, il présente des essais qui attestent de son efficacité.

La Commission d'autorisation de mise sur le marché accorde son feu vert si ses experts estiment que le rapport bénéfice/risque est favorable, autrement dit si la molécule présente des avantages supérieurs à ses inconvénients. Si tout produit actif est susceptible d'entraîner des effets indésirables, on en acceptera davantage pour un médicament traitant une maladie grave que pour celui qui soigne le rhume ou l'acné.

Les laboratoires trichent-ils ?

Il a été clairement mis en évidence que le laboratoire Servier connaissait les dangers du Médiator et avait dissimulé le fait que son produit était un anorexigène : une substance proche des amphétamines que les pharmaciens n'avaient plus le droit d'utiliser dans leurs préparations depuis 1995, et qui avait été interdite en 1997 dans un autre coupe-faim très proche du même laboratoire, l'isoméride.

Le P^r Philippe Even (auteur de *La recherche biomédicale en danger*) affirme qu'au cours des années qu'il a passées à la commission chargée d'autoriser les médicaments (de 1981 à 1988) il a découvert que l'industrie pharmaceutique dissimule parfois les résultats des essais lorsqu'ils s'avèrent négatifs. L'Ansm tempère ce constat : « Les laboratoires ont moins la possibilité de tricher aujourd'hui et nous ne sommes pas totalement démunis. Mais si on peut faire que la porte soit solide pour dissuader, aucun système n'est inviolable pour celui qui veut tromper. »

Et il n'y a pas de fonds publics pour effectuer d'autres études que celles financées par les laboratoires.

Peut-on faire confiance au choix des médecins ?

Les médecins français prescrivent énormément : 90% de leurs consultations se concluent par une ordonnance contre 72% en Allemagne et 43% aux Pays-Bas. Et cette ordonnance comporte en moyenne de 3 à 5 médicaments. « Ils ont l'habitude de proposer un médicament par symptôme, explique le P^r Jean-François Bergmann, ce qui augmente les interactions et les effets indésirables. » Pris entre le patient (souvent demandeur) et l'industrie pharmaceutique qui pousse à la consommation, les médecins n'arrivent pas toujours à bien hiérar-

chiser. Ils ont cependant des circonstances atténuantes. « Les AMM sont accordées beaucoup trop facilement et il y a trop de médicaments, dénonce le P^r Autret-Leca. Pour le médecin, le tri est difficile. Beaucoup ignorent qu'un nouveau médicament n'est pas forcément meilleur que les plus anciens. Et, tout comme leurs patients, ils ont tendance à penser que les récents sont mieux, d'autant que c'est ce que leur font croire les visiteurs médicaux des laboratoires. »

Les médecins peuvent-ils prescrire hors AMM ?

« Légalement, un médecin a le droit de prescrire hors des indications d'autorisation de mise sur le marché s'il pense que cela peut être utile à son patient, explique le P^r Bergmann, mais la Sécu ne rembourse que dans le cadre de l'AMM. »

Une limite cependant : en cas de problème, le médecin doit être capable de justifier son choix. L'Assurance maladie a par ailleurs mis en place des systèmes de contrôle des prescriptions des médecins. Si elle constate que l'un d'entre eux prescrit beaucoup plus que les autres tels ou tel médicament, elle va lui demander des comptes.

Est-il normal qu'un médicament puisse se révéler dangereux ?

Il est inévitable que des effets indésirables se manifestent après la commercialisation. Les essais ont été menés sur quelques milliers de personnes, mais le traitement sera ensuite absorbé par des millions. Si un médicament a été testé chez 3 000 malades et qu'un risque très grave n'apparaît que dans un cas sur 10 000, il sera passé inaperçu.

Par ailleurs, les patients sont soigneusement sélectionnés lors des essais : le laboratoire choisit, évidemment, des personnes atteintes de la pathologie que la molécule vise à soigner, mais qui ne souffrent pas d'autres maladies et sont, le plus souvent, assez jeunes. Le problème est qu'ensuite, la molécule sera consommée par des patients très divers, parfois fragiles, souffrant de plusieurs pathologies, prenant plusieurs médicaments et pas toujours dans les conditions recommandées. Voilà pourquoi on découvre parfois des années plus tard des effets indésirables qui viennent rallonger les contre-indications figurant sur la notice ou conduisant au retrait du produit.

Que se passe-t-il si on a des doutes sur un médicament ?

« Si l'on identifie des risques potentiels ou avérés, nous lançons une procédure de suivi renforcé, explique Fabienne Bartoli. L'Ansm alerte les centres de pharmacovigilance pour qu'ils encouragent les méde-



cs à surveiller particulièrement ces points, tout en confiant à un comité régional le soin de mener une enquête approfondie.

En cas d'alerte, sur la tolérance d'un médicament, la Commission nationale de pharmacovigilance peut conseiller diverses mesures, allant jusqu'à sa suspension. Mais la décision finale revient au directeur général de l'Ansm. Et lorsqu'un médicament a obtenu une AMM européenne, son retrait ne peut se faire qu'au niveau de l'Europe. « En cas d'alerte particulière sur notre sol, on peut faire un rappel des lots et déclencher une procédure au niveau européen », précise Fabienne Bartoli. Mais les laboratoires se défendent.

Les médicaments anciens sont-ils aussi ré-évalués ?

Le bénéfice/risque est ré-évalué cinq ans après sa mise sur le marché, mais plus tard, sauf si un problème de tolérance apparaît. « Nous avons tendance à penser que, si un vieux médicament était dangereux, on s'en serait rendu compte plus tôt », reconnaît Fabienne Bartoli. Mais certains effets indésirables peuvent se constituer lentement et mettre longtemps à se révéler.

Et, plus le problème survient tard, plus on a du mal à penser à une relation avec le médicament et à la démontrer. « De plus, l'obligation de procédures correctes d'évaluation n'est apparue que dans les années 1980 », rappelle le P^r Bergmann. C'est ainsi

que le Médiator® a été commercialisé durant 33 ans.

Quel est le parcours-type d'un médicament ?

Il s'écoule 7 à 12 ans entre les premières études sur un médicament et le moment où il arrive dans nos estomacs ou dans nos veines. Mais sur cent molécules soumises à un premier essai chez l'homme, sept seulement aboutissent dans les pharmacies.

En laboratoire, on teste la nouvelle molécule sur des cellules, pour évaluer son efficacité et son potentiel toxique. Puis on la teste sur l'animal pour confirmer son action et s'assurer qu'elle n'est pas dangereuse.

« À l'hôpital, on teste le médicament sur un petit nombre de volontaires sains (phase I). Puis on teste son action sur un petit échantillon de malades (phase II), à la recherche de la posologie idéale. Enfin, on élargit l'échantillon (phase III) pour vérifier la tolérance du médicament. »

« À l'Ansm, on a l'Agence européenne du médicament, les experts étudient la demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) déposée par le laboratoire. La Commission de transparence évalue le Service médical rendu. Puis le prix et le taux de remboursement sont fixés au ministère de la Santé. »

« Dans la " vraie vie", le médicament est surveillé en permanence (phase IV).

Peut-on vraiment se passer d'aspirine ?

Contre les migraines et les maux de dents ou de dos occasionnels, l'aspirine a longtemps été un anti-douleur de choix avant d'être détrônée par le paracétamol. Mais l'aspirine a bien d'autres vertus qui l'imposent dans notre pharmacie.

L'aspirine soulage les rhumatismes inflammatoires

A dose élevée, l'aspirine se révèle un puissant anti-inflammatoire. Elle agit en bloquant la production de prostaglandines (un groupe de substances impliquées dans l'inflammation). Elle est donc d'une grande utilité dans le traitement de certains rhumatismes.

« À côté d'autres médicaments, elle soulage les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde, une maladie plutôt féminine qui touche les articulations des membres. Elle agit alors sur la douleur, le gonflement et la raideur. Mais pas question d'en prendre plus de 3 g par jour pendant des semaines sans avis médical. »

L'aspirine préserverait de certains cancers

Des chercheurs ont découvert que l'aspirine pourrait avoir un effet protecteur vis-à-vis des cancers de la prostate et du sein, mais aussi du colon, la tumeur la plus fréquente dans les pays industrialisés. Plus inattendu : prise régulièrement durant au moins deux ans, elle préviendrait l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

À faible dose, elle réduirait aussi le risque de complications chez les femmes enceintes souffrant d'hypertension artérielle. Néanmoins, elle reste contre-indiquée dès la 35e semaine de grossesse.

Les comprimés formes

Différents à prendre avec un verre d'eau, ils sont absorbés au niveau de la muqueuse de l'estomac. S'abstenir en cas d'irritation gastrique.

« Tamponnée », effervescente ou en poudre : elle se dissout dans le verre, ce qui accélère son passage dans le sang, donc son action. Son taux d'acidité ayant été neutralisé, elle est moins agressive pour la paroi de l'estomac. Elle est parfois associée à la vitamine C.

Injectable : elle soulage très rapidement la douleur.

Forme retard enrobée : son action est étalée dans le temps. L'enrobage se dissout dans l'intestin en libérant l'acide acétylsalicylique progressivement.

C'est la forme la mieux adaptée aux traitements prolongés.

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES Efficaces ou pas ?

Les médicaments génériques ont moins la cote auprès des patients. Et le récent rapport de l'Académie de médecine, qui relance la question de leur efficacité, ne va pas rehausser leur image de marque. Le point sur ce problème délicat avec le P^r Charles-Joël Menkès, membre de l'Académie nationale de médecine, ancien chef du service de rhumatologie à l'hôpital Cochin (Paris).

Les génériques sont-ils vraiment identiques aux médicaments d'origine ?

Si les médicaments génériques contiennent les mêmes produits actifs, ce ne sont pas forcément des copies conformes des médicaments d'origine (ou princeps). Ils peuvent renfermer d'autres ingrédients (ou excipients), et présenter une différence de forme, de taille, de couleur, etc.

Ces variations n'augmentent-elles pas le risque d'erreur ?

Avec la multiplication des médicaments génériques, le risque de confondre deux médicaments dont les boîtes se ressemblent, de se tromper de comprimés parce que leur aspect ou leur couleur a changé, voire de continuer à prendre le médicament habituel en même temps que le générique, est forcément majoré. Pour augmenter la sécurité, l'Académie nationale de médecine, dans un rapport adopté le 14 février dernier, préconise de rapprocher le plus possible la présentation des génériques de celle des princeps. Elle recommande également qu'en cas de traitement chronique ou d'associations thérapeutiques, les patients puissent se procurer toujours la même marque de générique !

Le changement d'excipient peut-il modifier l'efficacité ?

C'est un ingrédient sans effet thérapeutique qui, comme le lactose, peut entraîner des phénomènes allergiques ou des réactions d'intolérance chez certains patients. Ces excipients à effet notoire ne sont pas spécifiques des génériques. Ils peuvent être présents dans les médicaments de marque. Pour réduire les risques, les pharmaciens en tiennent compte au moment de la substitution. En proposant un générique qui n'en contient pas ou qui renferme le (ou les) même(s) excipient(s) à effet notoire que le princeps (le médicament d'origine). Ou en s'assurant que l'utilisateur n'est pas à risque face à l'excipient contenu dans le générique délivré.

En principe, ce changement d'excipient ne modifie pas l'efficacité puisqu'un médica-



ment générique a, par définition, la même composition qualitative et quantitative en principe actif. Il doit aussi avoir le même comportement dans l'organisme. Cette équivalence, obligatoire, est testée sur un petit groupe de volontaires sains : la concentration en principe actif dans le sang ne doit pas être différente de plus de 5 à 7 % de celle du princeps. Ce qui ne pose, la plupart du temps, aucun problème. Mais avec les changements d'excipients, il peut arriver que l'efficacité soit moins nette ou retardée par rapport aux médicaments de marque. Ce qui semble être le cas avec certains génériques de vancomycine par voie intraveineuse (un antibiotique utilisé dans certaines infections sévères), qui sont actuellement en cours de réévaluation.

Y a-t-il des médicaments plus à risque que d'autres ?

Les différences de concentration en produit actif sont la plupart du temps sans conséquence, car minimes. Mais elles peuvent entraîner des risques d'inefficacité, voire de toxicité, pour certains médicaments : ceux dont la dose doit être très précise. C'est le cas notamment des hormones thyroïdiennes (Levothyrox® et ses génériques : lévothyroxine...),

des antiépileptiques (Dépakine® et valproate...), des anticoagulants (Plavix® et clopidogrel...), etc. En cas de changement, les patients doivent redoubler de vigilance et respecter les horaires et la fréquence des prises.

Puis-je exiger un générique identique au médicament d'origine ?

Oui, à condition qu'il existe (ce n'est le cas que pour 10 à 20 % des génériques) et que le pharmacien l'ait en réserve... Car ces auto-génériques, autorisés depuis peu, ne sont fabriqués que par les firmes à l'origine des princeps, les seules à détenir la « recette » originale des produits.

Que faire en cas de problème avec un générique ?

Tous les médicaments, qu'ils soient ou non génériques, peuvent entraîner des effets secondaires indésirables. En cas de réaction anormale ou de difficulté à suivre son traitement, il faut en parler rapidement avec son médecin traitant ou avec son pharmacien. L'un ou l'autre indiquera la conduite à tenir.

Botulisme : le miel augmente le risque chez le bébé

Avant un an, les bébés ne peuvent pas manger de miel, même en toute petite quantité. Ils risqueraient de développer une maladie rare mais grave, le botulisme infantile.

Le ministère de la Santé canadien rappelle aujourd'hui les risques de botulisme infantile liés à la consommation de miel chez les bébés de moins d'un an. En août dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait aussi informé la population française de ces dangers. Depuis 2004, l'ANSES avait constaté une augmentation du nombre de cas de botulisme infantile. Elle rappelle donc, conformément aux recommandations de l'OMS qu'« il est absolument déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de

moins d'un an et que le miel ne devrait jamais être ajouté à l'alimentation des bébés, ni utilisé sur le doigt ou la tétine pour calmer un nourrisson agité, souffrant de coliques. »

Le botulisme infantile est une maladie rare qui peut se développer chez les enfants de moins d'un an. Elle est provoquée par les spores (cellules très résistantes) d'une bactérie (*Clostridium botulinum*) contenues dans les poussières et dans certains sols. Transportés par les abeilles, ces spores peuvent se retrouver dans le miel. Mais les bébés de moins d'un an n'ont pas un système immunitaire assez développé pour se protéger de cette infection qui touche le système nerveux.

Les symptômes de la maladie

Le premier symptôme du botulisme infantile

est la constipation. Mais, un enfant touché par cette maladie va aussi exprimer des signes de faiblesse générale. On pourra constater que le tout-petit a un faible réflexe de succion, une irritabilité, un manque d'expression faciale, et une perte de contrôle des mouvements de la tête. Parfois, la paralysie du diaphragme peut entraîner des troubles respiratoires graves nécessitant une intervention médicale.

Si la plupart des cas de botulisme infantile obligent une hospitalisation très longue sous assistance respiratoire, les cas mortels sont extrêmement rares dans les pays occidentaux.

Passé un an, et grâce à des défenses plus efficaces, l'enfant diluera les spores responsables de la maladie. Il pourra donc découvrir et consommer du miel sans danger.

SOUDAN

Le nombre de personnes souffrant de faim aiguë a doublé en 2023 (PAM)

Le nombre de personnes souffrant de faim aiguë au Soudan, a doublé au cours de l'année écoulée, a déclaré vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM).

"La situation au Soudan aujourd'hui n'est rien de moins que catastrophique", a affirmé Eddie Rowe, le Représentant et Directeur de pays du PAM au Soudan, notant que près de 18 millions de personnes à travers le pays sont actuellement confrontées à une faim aiguë. On estime à cinq millions le nombre de personnes souffrant d'une situation d'urgence due au conflit dans diverses régions. "Le PAM a de la nourriture au Soudan, mais le manque d'accès humanitaire et d'autres obstacles inutiles ra-

lentissent les opérations et nous empêchent d'apporter une aide vitale aux personnes qui ont le plus besoin de notre soutien", a précisé M. Rowe. L'armée soudanaise et les Forces de sécurité rapide (RSF) sont en conflit depuis avril dernier. Le PAM exhorte les parties au conflit à fournir des garanties de sécurité immédiates afin qu'il puisse atteindre les millions de personnes dans le besoin. Par ailleurs, l'agence des Nations unies a mis en garde à plusieurs reprises contre "une catastrophe alimentaire im-

minente" au Soudan, où elle a aidé plus de 6,5 millions de personnes depuis que le conflit a éclaté. "Les deux parties à ce terrible conflit doivent regarder au-delà du champ de bataille et permettre aux organisations humanitaires d'opérer", a affirmé M. Rowe. "Pour cela, nous avons besoin d'une liberté de mouvement sans entrave, y compris à travers les lignes de conflit, afin d'aider les personnes qui en ont désespérément besoin en ce moment, où qu'elles se trouvent", a précisé le responsable du PAM.

SÉNÉGAL

Quatre morts dans une attaque à main armée sur un site aurifère dans le sud-est du pays

Quatre personnes ont été tuées par balles dans une attaque à main armée sur le site aurifère de Coumboutourou, un village situé dans le sud-est du Sénégal, a rapporté vendredi l'Agence de presse sénégalaise (APS).

"Huit individus non identifiés armés de fusils d'assaut AK 47 se sont introduits dans un point cash du site d'orpaillage et ont ouvert le feu sur le propriétaire", atteignant mortellement "deux ressortissants burkinabè, un

Sénégalais et un Guinéen qui voulaient faire des transferts d'argent", a précisé l'APS citant une source sécuritaire.

Les militaires et les éléments de l'escadron de la surveillance et d'interven-

tion (ESI) de la gendarmerie de Kédougou se sont lancés à la poursuite des assaillants qui ont emporté dans leur fuite "une importante somme d'argent", selon l'APS.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

2 blessés dans des tirs contre un hélicoptère de l'ONU

Deux Casques bleus ont été blessés vendredi dans une attaque contre un hélicoptère de l'ONU qui a essuyé des tirs de "présomés" rebelles du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé la mission des Nations unies dans ce pays (Monusco). La cheffe de la Monusco, Bintou Keita, "condamne fermement cette attaque contre un aéronef porteur de l'emblème des Nations unies, qui survient

presque un an jour pour jour après un assaut similaire ayant coûté la vie à un Casque bleu sud-africain", indique la mission onusienne dans un communiqué diffusé à Kinshasa. Elle rappelle que "des menaces ont été directement proférées ces derniers temps contre la Monusco" par le M23, en soulignant que "les attaques contre les Casques bleus peuvent constituer un crime de guerre". Selon le texte, "un hélicoptère

de la Monusco effectuant une évacuation sanitaire a essuyé des tirs de présumés membres du M23 aux environs de Karuba, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu)". "Cette attaque a blessé deux Casques bleus dont un grièvement", poursuit le communiqué, qui ajoute que "l'appareil a pu atterrir en sécurité à Goma (chef-lieu du Nord-Kivu)", où les deux blessés ont été "médicalement pris en charge".

Le PAM demande plus de moyens pour aider des millions de déplacés en RDC

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déploré vendredi à Kinshasa devoir limiter son assistance aux déplacés en République démocratique du Congo (RDC), qui sont plus de six millions, principalement dans l'est, faute de ressources suffisantes.

Le PAM "a urgemment besoin de 397 millions de dollars pour fournir une aide alimentaire essentielle

dans l'est de la RDC au cours des six prochains mois, afin de venir en aide aux 1,5 million de personnes prioritaires", écrit l'agence de l'ONU dans un communiqué.

Il lui faut "un total de 543 millions de dollars pour poursuivre les opérations dans l'ensemble du pays", ajoute le texte. L'est congolais, en particulier les trois provinces de l'Ituri, du Nord

et du Sud-Kivu, est en proie à des violences armées depuis près de 30 ans. Dans le Nord-Kivu, la résurgence il y a deux ans de la rébellion du M23 ("Mouvement du 23 mars"), a aggravé une situation humanitaire déjà critique. En raison d'une "pénurie de fonds", le PAM doit "établir des priorités en matière d'assistance", laissant des millions de personnes sans aide

alimentaire, indique le communiqué.

"Nous fournissons des rations complètes aux personnes les plus touchées (...) plutôt que de trop disperser l'aide", explique dans le texte Natasha Nadzadin, directrice nationale adjointe du PAM en RDC. "C'est une décision douloureuse, c'est pourquoi nous avons un besoin urgent de fonds", souligne la responsable.

ETHIOPIE

Quatre travailleurs humanitaires tués (OCHA)

Au moins quatre travailleurs humanitaires ont été tués dans différents endroits d'Éthiopie au cours du premier mois de l'année 2024, a révélé le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Cette agence de l'ONU a indiqué dans un rapport sur la situation en Éthiopie publié jeudi que quatre travailleurs humanitaires, tous des Ethio-

piens, avaient été tués dans différentes régions d'Éthiopie. Trois d'entre eux ont été tués dans la région d'Amhara dans le nord du pays, et un quatrième dans la région de Gambella, précise le rapport.

Soulignant la volatilité persistante dans des régions d'Éthiopie, l'OCHA a indiqué que 46 travailleurs humanitaires avaient perdu la vie en Éthiopie

depuis 2019, dont 36 dans le cadre des conflits dans le nord du pays. "Les partenaires humanitaires ne sont pas pris pour cible par les belligérants, toutefois la volatilité de la situation sécuritaire et la multiplicité des acteurs armés impliqués, y compris les milices locales et les civils armés, représentent un risque pour le personnel et les opérations humanitaires", a noté l'OCHA.

SOUDAN DU SUD

39 morts dans des affrontements entre éleveurs de bétail (nouveau bilan)

Au moins 39 personnes ont été tuées et 53 blessées mercredi au Soudan du Sud dans des combats entre deux groupes d'éleveurs de bétail d'États voisins dans le centre du pays, ont indiqué vendredi les autorités locales dans un nouveau bilan. "Le dernier bilan fait état de 20 personnes tuées, 36 blessées et une personne toujours portée disparue" parmi les

éleveurs venus de l'Etat des Lacs, a déclaré le porte-parole de la police de l'Etat, le major Elijah Mabor Makuac. Le ministre de l'Information de l'Etat voisin du Warrap, William Wol Mayom Bol, a lui indiqué que de son côté "19 morts et 17 blessés" avaient été recensés. Un précédent bilan faisait état de 19 morts. "La violence s'est atténuée mais des affronte-

ments mineurs sont rapportés dans des zones marécageuses inaccessibles et le nombre de victimes ne peut pas être vérifié", a ajouté un communiqué du ministère de l'Information du Warrap. Dans des communiqués distincts, les autorités des deux États ont condamné ces violences. Les affrontements pour l'accès aux ressources (eau, pâturages) ou les vols

de bétail sont fréquents au Soudan du Sud, soumis à des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresse, inondations).

Dans ce contexte, les conflits entre éleveurs du comté de Tonj (Warrap) et de Rumbek Nord (Lacs) sont devenus récurrents à chaque saison sèche, a indiqué le major Elijah Mabor Makuac.

KENYA

Au moins deux morts et 222 blessés dans un vaste incendie à Nairobi

Au moins deux personnes ont été tuées et 222 autres blessées dans un vaste incendie causé par une explosion de gaz dans la nuit de jeudi à vendredi à Nairobi, a annoncé vendredi le porte-parole du gouvernement.

Un camion "chargé de gaz a explosé, provoquant une énorme boule de feu qui s'est largement propagée" à Embakasi, un quartier de la capitale kényane, a déclaré sur les réseaux sociaux le porte-parole du gouvernement, Isaac Maigua Mwaura.

Le feu a "endommagé plusieurs véhicules et propriétés commerciales, dont de nombreuses petites et moyennes entreprises. Malheureusement, des maisons d'habitation du quartier ont également pris feu, et un bon nombre d'habitants étaient toujours à l'intérieur car il était tard dans la nuit", a précisé Isaac Maigua Mwaura.

Deux personnes ont "perdu la vie alors qu'elles étaient soignées à l'hôpital de Nairobi", a déploré le porte-parole du gouvernement, et "222 autres ont été blessées par l'incendie et ont été transportés d'urgence vers divers hôpitaux". Un peu plus tôt, la Croix-Rouge kényane avait fait état de près de 300 blessés, sans donner de précisions sur les personnes tuées.

Vers 07h00 (04h00 GMT), de nombreux pompiers étaient toujours à pied œuvre pour tenter de maîtriser l'incendie, a constaté un journaliste de médias. De larges colonnes de fumée noire s'échappent encore du brasier. L'incendie s'est déclaré vers minuit heure locale à Embakasi. Des images diffusées par le média Citizen montrent une énorme boule de feu à proximité de plusieurs habitations.

Selon un journaliste de médias sur place, de nombreux logements ainsi que des véhicules ont brûlé. La police a installé un cordon de sécurité autour du sinistre, alors que certaines personnes étaient déjà à pied œuvre pour récupérer leurs affaires et constater les dégâts.

"Les lieux ont désormais été sécurisés et un centre de commandement est désormais en place pour aider à coordonner les opérations de sauvetage et autres efforts d'intervention", a déclaré le porte-parole du gouvernement.

SOMALIE

L'UA s'engage à achever le retrait de ses troupes en 2024

La délégation de l'Union africaine (UA) a clôturé vendredi une visite de travail de cinq jours en Somalie, réaffirmant l'engagement de l'UA à achever la transition sécuritaire dans le pays avant la fin 2024. La délégation conduite par Alhaji Sarjoh Bah, directeur de la gestion des conflits au sein du département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de la Commission de l'UA, a déclaré que l'UA veillerait à ce qu'il n'y ait pas de vide sécuritaire en Somalie, alors que débutent les préparatifs de la troisième phase de retrait de 4.000 soldats supplémentaires d'ici le mois de juin.

"Nous restons déterminés à faire en sorte que, premièrement, nous respectons le calendrier de la réduction des effectifs. Bien sûr, nous avons eu deux prolongations lors des deux derniers retraits", a indiqué M. Bah dans un communiqué publié à Mogadiscio, la capitale de la Somalie.

"Ainsi, sauf en cas de force majeure, nous restons déterminés et résolus à faire en sorte que d'ici le 31 décembre 2024, nous ayons achevé la réduction des effectifs". L'objectif de l'équipe de l'UA était de définir les modalités d'une transition transparente des responsabilités en matière de sécurité de la mission de l'UA en Somalie (ATMIS) aux forces de sécurité somaliennes, ainsi que les dispositions en matière de sécurité après l'arrivée de l'ATMIS.

La délégation de l'UA s'est également entretenue avec des représentants des Nations Unies, des partenaires internationaux, des ambassadeurs de pays contributeurs de troupes de l'ATMIS et des représentants de la société civile. La délégation soumettra un rapport au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et au Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce document définira les paramètres d'une configuration de sécurité post-ATMIS en janvier 2025.

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'élève à 27.131 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 27.131 martyrs depuis le 7 octobre dernier, a indiqué vendredi le ministère palestinien de la Santé.

Durant les dernières 24 heures, 112 Palestiniens sont tombés en martyrs, selon ce nouveau bilan, qui fait également état de 66.287 personnes blessées depuis le 7 octobre, tandis que

des milliers de personnes restent sous les décombres et sur les routes, où les forces d'occupation empêchent les ambulances de leur porter secours. Depuis le 7 octobre, l'armée

sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Washington impose des sanctions contre des colons sionistes en Cisjordanie occupée

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi imposer des sanctions contre plusieurs colons sionistes pour les violences commises à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie occupée, où les crimes des colons se sont accrues au moment où la bande de Ghaza conti-

nue de subir les agressions sionistes barbares, ont annoncé des responsables américains.

Ces sanctions interviennent dans le cadre d'un décret du président Joe Biden pris jeudi et visant à sanctionner des personnes accusées d'at-

taques ou d'"actes de terrorisme" ou qui "sapent la paix, la stabilité et la sécurité", ont-ils précisé.

Les nouvelles sanctions américaines visent dans un premier temps quatre personnes, qui se verront interdits de séjour aux Etats-Unis et leurs avoirs

éventuels gelés, ont indiqué ces responsables, cités par des médias. Début décembre, les Etats-Unis avaient déjà annoncé des restrictions de visa contre des colons sionistes mais il s'agit ici des premières sanctions financières.

Question palestinienne : Guterres insiste sur la solution à deux Etats

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé la communauté internationale "à ne pas reculer sur son engagement en faveur de la solution à deux Etats" au Proche-Orient.

Guterres a déclaré jeudi soir sur la

plateforme "X" que "la solution à deux Etats (...) est la seule capable d'assurer la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien et de parvenir à un accord de paix juste et durable dans la région". Il a ajouté que "la communauté internationale ne doit

pas reculer sur son engagement en faveur de cette solution". Le Conseil de sécurité, réuni le 24 janvier au sujet de la situation en Palestine occupée, avait réitéré son appui à la solution à deux Etats pour mettre fin au conflit au Proche-Orient.

La Belgique continuera de soutenir financièrement l'UNRWA

La Belgique continuera à fournir une aide financière à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a indiqué jeudi la vice-Première ministre Petra De Sutter.

"La Belgique continuera à financer l'UNRWA. L'agence est ir-

remplaçable pour fournir une aide humanitaire urgente et cruciale à Ghaza", a déclaré De Sutter sur la plateforme "X". La ministre belge des Affaires étrangères, Hadja Lahbib, a affirmé pour sa part dans un communiqué distinct que "la Belgique continuera à aider les civils palestiniens et veillera

à ce que l'aide humanitaire leur parvienne". Pour rappel, plusieurs pays ont suspendu tout financement futur de l'UNRWA, auprès duquel quelque 5,9 millions de Palestiniens sont enregistrés, après des allégations sionistes non étayées par des preuves selon lesquelles des employés de l'agence onu-

sienne auraient participé à l'opération "Déluge d'Al-Aqsa" menée par la résistance palestinienne le 7 octobre. La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la Palestine, Francesca Albanese, a estimé que les pays qui suspendaient leur financement à l'UNRWA "participaient à un génocide".

ARGENTINE

Le débat sur les réformes Milei continue, les manifestations aussi

Un débat virulent s'est poursuivi jeudi au Parlement argentin sur les réformes dérégulatrices du président ultralibéral Javier Milei, sur fond de tension entretenue au dehors par une deuxième mobilisation en deux jours, sous un imposant dispositif policier.

Plusieurs centaines de personnes, réunies à l'appel de mouvements de gauche radicale déjà présents la veille, d'un syndicat de fonction publique, d'un parti de jeunes, faisaient face en fin de journée à un important cordon de police, sans autre incident initial qu'une brève bousculade, ont constaté des médias. Un manifestant a été blessé au visage et évacué, dans des circonstances initialement non confirmées.

Mercredi, une manifestation de plusieurs milliers de personnes, calme pour l'essentiel de la journée, avait dérapé en soirée en quelques heurts avec la police, qui a fait usage de gaz lacrymogène, pour dégager des axes de circulation, dispersant quelques dernières dizaines de manifestants.

Six personnes avaient été interpellées, toutes remises en liberté jeudi, dans ce que le parti d'opposition modérée UCR (centre-droit) a qualifié "de dangereuse avancée répressive alimentée par exécutif". Un député du parti au pouvoir a fait état jeudi d'un policier légèrement blessé mercredi.

A la mi-journée, les députés ont repris jeudi le débat, après une séance

de douze heures mercredi, sur le vaste et polémique train de réformes de Javier Milei, touchant maints aspects de l'économie, des sphères publique et privée.

Démensuré avec 664 articles dans sa version initiale, la loi dite "omnibus" a été détricotée au fur et à mesure de tractations parlementaires, en commissions, et selon des sources législatives citées par la presse, ne resteraient plus que 224 dispositions.

Mais une mouture écrite du texte, apparemment en constante évolution, n'avait toujours pas circulé entre les députés jeudi après-midi, suscitant l'indignation de parlementaires de gauche.

Deux aspects surtout génèrent des résistances: l'étendue de privatisations, avec 40 entreprises visées, et la délégation de pouvoirs accrue à l'exécutif, pour une période limitée, au nom de "l'urgence économique", en matière tarifaire, énergétique, fiscale notamment.

L'opposition redoute que cela n'autorise à imposer par décret des réformes que le Parlement aurait rejeté.

Un député d'opposition péroniste (gauche), Anibal Cisneros a aussi exprimé "la peur de donner des pouvoirs absolus" à Milei dont "on ne sait pas s'il ne va pas se réveiller en colère demain et déclarer la guerre au Chili, au Pérou ou à la Chine".

Damian Arabia, député de l'oppo-

sition de droite libérale allié du parti minoritaire de Milei (3e force au parlement), a exhorté la Chambre à voter les réformes "car ce qui est en jeu est la gouvernabilité".

Après un débat voué à s'étirer tard dans la nuit, les députés devaient procéder, vendredi au mieux, à un premier vote dit "général" sur le principe de la loi, avant une deuxième étape cruciale de débat sur le détail des articles, où plusieurs groupes visent des modifications supplémentaires.

HONDURAS

L'ex-président Lobo blanchi d'accusations de corruption

Un juge du Honduras a prononcé jeudi le classement sans suite de poursuites pour corruption intentées contre l'ancien président du pays Porfirio Lobo (2010-2014), a annoncé à des médias le porte-parole du pouvoir judiciaire.

M. Lobo, 76 ans, est "définitivement" blanchi de toute accusation car "aucun type de responsabilité n'a pu lui être imputé" pour les faits qui lui étaient reprochés, a indiqué ce porte-parole, Melvin Duarte.

Le parquet avait lancé en octobre dernier des poursuites contre M. Lobo, ainsi que contre un autre ancien président de

droite, Juan Orlando Hernandez, et six anciens fonctionnaires, les accusant d'avoir fondé un réseau de corruption entre 2010 et 2013 et d'avoir touché 288 millions de lempiras (11,6 millions de dollars) provenant de fonds publics.

Selon le porte-parole de la justice, la procédure continue contre Juan Orlando Hernandez, qui a gouverné le Honduras de 2014 à 2022 et qui est actuellement détenu aux Etats-Unis, où il risque la prison à vie pour trafic de cocaïne.

"Je n'ai rien à voir avec ça", a déclaré Porfirio Lobo aux médias locaux après avoir appris

son absolution. "Ce n'est pas que je sois un saint, mais pour ce qui est du narcotrafic, de la délinquance ou de l'administration je n'ai pas empêché un sou", a-t-il assuré.

Son fils, Fabio Lobo, a été condamné en 2017 à 24 ans de prison par un tribunal de New York pour ses liens avec le trafic de drogue. La même année, l'épouse de Porfirio Lobo, Rosa Elena Bonilla, avait écopé de 14 ans de prison au Honduras pour corruption, tout en étant autorisée à purger sa peine sous forme d'assignation à résidence.

ETATS UNIS

Fed: Trump accuse Powell de vouloir baisser les taux pour soutenir les démocrates

Donald Trump a estimé vendredi que si le président de la banque centrale américaine, Jerome Powell, veut baisser les taux en 2024, c'est pour aider les démocrates à gagner l'élection présidentielle de novembre. "Je pense qu'il (Jerome Powell, NDLR) va faire quelque chose pour probablement aider les démocrates", a avancé l'ancien président républicain sur la chaîne conservatrice Fox Business. "Il me semble qu'il essaie de baisser les taux d'intérêt dans le but peut-être de faire élire des gens", a encore déclaré le favori républicain pour l'élection présidentielle de novembre. Donald Trump, lorsqu'il était président, avait vertement critiqué la Fed qui ne baissait pas suffisamment ses taux à son goût, rompant avec la tradition de respect, de distance et d'indépendance du pouvoir politique vis-à-vis de l'institut monétaire.

Il a également assuré que, si lui-même est réélu à la Maison Blanche, il ne renouvellerait pas Jerome Powell à la tête de la Fed. C'est pourtant Donald Trump qui avait choisi Jerome Powell en 2017 pour diriger la banque centrale. Joe Biden lui avait ensuite offert un deuxième mandat. La Fed envisage de commencer à abaisser son principal taux directeur cette année après les avoir relevés à 11 reprises pour lutter contre l'inflation.

PAKISTAN

24 "terroristes" éliminés au Balouchistan

L'armée pakistanaise a annoncé vendredi avoir éliminé 24 "terroristes" au Balouchistan (sud-ouest), après que ceux-ci eurent lancé une attaque contre des installations gouvernementales. "Les terroristes ont ensuite été poursuivis par l'armée qui a mené à bout les opérations de nettoyage", a encore précisé l'armée. Quatre membres des forces de sécurité et deux civils ont été tués lors de l'attaque et des combats qui ont suivi, ajoute le communiqué de l'armée. L'Armée de libération du Balouchistan (ALB) a revendiqué l'attaque sur les réseaux sociaux.

MALAISIE

La peine de l'ancien Premier ministre Najib Razak ramenée à six ans de prison

La peine de 12 ans de prison pour détournement de fonds prononcée à l'encontre de l'ancien Premier ministre malaisien Najib Razak a été ramenée à six ans, a annoncé vendredi le Conseil des grâces. Après consultations, "le Conseil des grâces a décidé d'accorder une réduction de 50% de la peine de prison et de l'amende" infligées à M. Razak, a indiqué cette institution. Le Conseil a siégé lundi sous la présidence du roi sortant Sultan Abdullah Sultan Ahmad Shah, qui a cédé sa place mercredi à un nouveau souverain, Ibrahim Sultan Iskandar, dans le cadre d'une rotation en vigueur dans cette monarchie constitutionnelle. Au pouvoir de 2009 à 2018, M. Razak avait été condamné en 2020 à 12 ans de prison et à 210 millions de ringgits (47 millions d'euros) d'amende dans l'affaire 1MDB, une fraude aux ramifications planétaires impliquant une branche du fonds souverain malaisien. Cette peine avait été confirmée en appel en août 2022, date à laquelle l'ex-dirigeant a été placé en détention. En mars 2023, le tribunal fédéral malaisien avait rejeté en dernière instance son recours contre cette peine.

ALGER Vernissage de l'exposition collective, "Rendez-Vous des artistes, acte II"

"Rendez-Vous des artistes, Acte II", une exposition collective animée, dans une variété de courants artistiques par cinq peintres plasticiens aux parcours pleins, a été inaugurée, jeudi à Alger, dans des thématiques essentiellement liées à l'attention accordée à l'humain, son vécu et le respect de l'environnement.

Visible jusqu'au 10 février à la "Galerie Guessoum", ouverte depuis trois ans à Hydra, l'exposition met en valeur les œuvres de, Moncef Guita, Djahida Houadef, Walid Tighiouart, Ahlam Kourdoughli et Adlane Djeflal qui ont ainsi généreusement offert une part de leur créativité prolifique au regard du visiteur.

Dans la continuité de "Rendez-vous des artistes, acte I", première exposition qui avait rassemblé les 13, 14 et 15 juillet 2023, douze artistes peintres, le deuxième acte de cette rencontre a réuni près de quarante œuvres aux formats moyens ou grands que les cinq artistes ont accomplies dans la maturité du geste créatif et la pertinence des thèmes choisis.

Moncef Guita, d'abord, également poète et par ailleurs, docteur en biologie cellulaire, ayant occupé - dans une autre vie - de hautes fonctions dans l'Éducation nationale, est présent à cette exposition avec six toiles abstraites, dont, "Signes et stigmates", "Divers et variés", "Compositions libres" et "Sous le ciel gris", déployées dans des thématiques en lien avec la Cité et les Signes, entre autre et réalisées dans l'élan d'une évasion onirique avec des techniques mixtes.

Artiste peintre plasticienne formée entre 1987 et 1994, Djahida Houadef est diplômée de plusieurs écoles des beaux arts en option céramique puis peinture, pour passer plusieurs années à enseigner les Arts plastiques et la peinture dans les lycées d'Alger ainsi que dans plusieurs écoles privées, développant "un style axé sur l'usage



de la couleur franche et le motif inspiré de la nature et de la vie traditionnelle".

Parmi les toiles sous verre qu'elle expose, "Tes yeux de hibou illuminent les étoiles", "On l'attend depuis", "Les résonances où les oreilles se penchent", "ça vaut le détour" et "Elles sont nées d'un songe flottant", dédiées à "L'art de transmettre" et "L'être humain et ses valeurs", Djahida Houadef conçoit et réalise ses œuvres sur papier, dans un genre actuel et contemporain et dans des techniques diversifiées.

Walid Tighiouart a, pour sa part, commencé à dessiner dès l'âge de 8 ans.

Autodidacte, il participe à l'exposition avec sept toiles à l'huile, parmi lesquelles, "Nature morte aux poires", "Vase et fleurs", "La maman au haïk", "Les enfants" et "Mariage forcé", répondant aux normes du "cubisme contemporain" et racontant le vécu, l'histoire et les paysages d'Algérie.

Diplômée en 1989 de l'École nationale supérieure des Beaux-arts d'Alger, Ahlam Kourdoughli vit et travaille à Alger et est reconnue par son style abstrait et ses gammes de couleurs ocre et bleue, faisant évoluer son travail au fil du temps, en se lais-

sant entraîner par les nouveautés techniques qu'elle explore.

A la galerie Guessoum, elle présente, dans des thématiques liées à la prévention contre les maladies et le respect de l'environnement, neuf toiles abstraites à l'instar de, "Bactéries 1 et 2", "Livraison 1.2 et 3", "Boule d'argile 1 et 2" et "Abstrait", réalisées dans des techniques, variées, entre acrylique sur toiles, peinture à l'huile et lamelles de Mica (minéral) noir. Présente depuis 1998 sur la scène culturelle, l'art d'Ahlam Kourdoughli intervient dans plusieurs registres, entre toiles de peinture, sculpture, design, textile et installations.

Adlane Djeflal a, quant à lui, commencé à dessiner et peindre dès son jeune âge franchissant plusieurs niveaux de formation de 1974 jusqu'à la fin des années 1980, année durant laquelle il rejoint l'École nationale supérieure des Beaux-arts d'Alger, produisant depuis, une œuvre prolifique, reposant principalement sur l'apport de deux grandes figures de la peinture algérienne, Chokri Mesli qui l'avait accueilli en formation dans ses ateliers et Denis Martinez.

Présent avec neuf toiles conçues dans les courants, contemporain et expressionniste et réalisées à l'acrylique ainsi que dans des techniques mixtes, Adlane Djeflal traite de questions existentielles autour de l'humain et les sujets récurrents d'actualité, exprimés notamment dans, "Ma bulle 1 et 2", "L'envieux des couples", "Et tout le monde court", ainsi que "Les prétendants", entre autre.

MÉDIAS

"Radio culture" célèbre le 29e anniversaire de sa création

"Radio culture", une chaîne thématique de la Radio Algérienne, a célébré jeudi à Alger, le 29e anniversaire de sa création, lors d'une cérémonie consacrée à la dimension africaine de la culture algérienne.

La dimension africaine de la culture algérienne, son prolongement historique et son appartenance à ce continent, sont consacrés à travers les programmes thématiques de Radio culture", a indiqué le directeur de Radio culture, Youcef Medjbour.

Représentant le Directeur général de la Radio Algérienne, Mohamed Baghali, son conseiller Salah Sayoud a salué l'intérêt des hautes autorités du pays pour le rayonnement culturel, politique et économique de l'Algérie en Afrique à travers la Radio Algérienne.

"Nous sommes conscients de l'importance de promouvoir le patrimoine culturel et civilisationnel de l'Algérie en Afrique et ailleurs", a relevé M. Sayoud, notant que "les médias ont aussi pour mission de consacrer les valeurs du vivre-ensemble et de la paix".

Il a rappelé, par ailleurs, la position et l'engagement constants de l'Algérie en faveur des causes justes à travers le monde dont la cause palestinienne. Intervenant à l'occasion, le chercheur en patrimoine, Omar Hadadji a souligné que l'Algérie recèle un "patrimoine culturel important qui se prolonge dans l'histoire et l'espace africain".

Il a relevé, à ce titre, que l'Algérie et les pays de l'Afrique notamment, ont été toujours "liés par un héritage culturel, religieux et civilisationnel, propagé grâce à ses savants à l'image de l'imam algérien Abdelkrim El Maghili". Des déclarations poétiques en soutien au peuple palestinien, ont été données par le poète palestinien Raid Nadj.

Donnant lecture de des extraits de (ses) textes poétiques, le poète a rendu hommage à l'Algérie pour son soutien constant au combat du peuple palestinien et à sa résistance contre l'occupant sioniste. Créée le 1er février 1995, Radio culture diffuse des informations culturelles en lien notamment à la littérature, la poésie, le théâtre, le cinéma et la musique.

BÉCHAR

Classement prochain de la Station de gravures rupestres de Taghit au patrimoine culturel national matériel

La Station de gravures rupestres située à proximité de la localité de Zauouia Tahtania à quelques encablures au sud de la commune de Taghit (sud de Béchar), sera prochainement classée au registre du patrimoine culturel matériel national, a-t-on appris jeudi des responsables de la Direction locale de la Culture et des arts.

"Le dossier technique, historique et administratif pour le classement au registre du patrimoine culturel matériel national de cette station sera prochainement examiné par une instance nationale spécialisée", a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Lahcen Tourki.

"Cette station historique, un des plus anciens sites de gravures rupestres dans le Sud-ouest du pays, qui s'étend sur une superficie de 500 hectares, est constituée de gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sont finement piquetés, les roches mettent en évidence outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des camélidés et des girafes", selon le coordinateur du patrimoine culturel, à la direction du secteur, Abdelhamid Nougali.

"Le prochain classement au registre du patrimoine culturel, matériel de cette station, permettra la sauvegarde et la protection d'un immense patrimoine culturel du pays", a souligné le même responsable.

Il a ajouté que ce prochain classement permettra aussi de mettre en place le schéma de protection d'autres stations similaires et sites historiques à travers la commune de Taghit, pour mettre un terme aux actes de vandalisme d'individus inconscients et aux dégradations de ces sites historiques", a ajouté M. Nougali.

Ce schéma, qui a été approuvé auparavant par les autorités locales, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et la société civile de Taghit, prévoit en plus de l'aménagement de l'axe routier menant à cette station qui est déjà réalisée sur un linéaire de 20 km, la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place d'un musée de la préhistoire à Taghit, en plus du renforcement du gardiennage de cette station historique, a-t-on fait savoir.

APS

MOSTAGANEM

Lancement des travaux de restauration de l'ancienne mosquée "Badr" (wilaya)

Des travaux de restauration et de réhabilitation de l'ancienne mosquée "Badr" à la valeur historique et archéologique ont été lancés dans la ville de Mostaganem, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a effectué, mercredi, une visite d'inspection des chantiers lancés, au cours de cette semaine, après la fermeture vendredi dernier de cette infrastructure religieuse.

Le même responsable a donné des instructions, lors de son inspection des différents travaux entamés au niveau de la salle de prières, du minaret et du mihrab, pour la ré-

habilitation de cet édifice religieux, réalisé en 1841, notamment en ce qui concerne la préservation de son caractère architectural et l'ajout de décorations islamiques à l'intérieur, a ajouté la même source.

M. Boudouh a appelé l'entrepreneur en charge des travaux à accélérer le rythme des travaux et à travailler selon le système d'équipes continues, afin d'ouvrir cette mosquée, après son aménagement, lors de Leilat El Qadr (nuit du destin), coincident avec le 27e jour de Ramadhan prochain.

Outre ce projet, initié par les autorités locales lors d'une sortie d'inspection, le 10 novembre dernier, et financé sur le budget de wilaya, la

zone périphérique située au centre-ville bénéficiera d'opérations d'amélioration urbaine, a ajouté la même source.

Ces opérations concernent, selon les services de la wilaya, la place du 1er novembre 1954, le jardin El Badr, les façades des immeubles limitrophes à la mosquée (arcades), où le wali a chargé les services de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC) pour élaborer des cahiers des charges concernant leur réhabilitation, notamment une partie de ces édifices, qui font partie des biens préservés de l'ancienne ville de Mostaganem.

Le wali de Mostaga-

nem s'est rendu au village de Bourahla, dans la commune de Hassi Mameche, pour inspecter la mosquée "Omar Ibn El As" (en cours de construction) afin de répondre aux sollicitations de la population désirant obtenir l'autorisation pour la tenue de la prière du vendredi, a-t-on ajouté.

Après son inspection du projet, le même responsable a instruit les responsables concernés d'achever les procédures et de délivrer les autorisations nécessaires aux fidèles pour accomplir la première prière du vendredi, le 9 février prochain, et en autorisant les jeunes bénévoles à activer dans le domaine de l'enseignement coranique des enfants du village.

UNION EUROPÉENNE Approbation à l'unanimité de la législation historique sur l'intelligence artificielle (IA)

Les 27 Etats membres de l'Union européenne (UE) ont approuvé vendredi à l'unanimité la législation historique du bloc relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), également connue sous le nom de Loi de l'UE sur l'IA, selon le commissaire européen au Marché intérieur Thierry Breton.

M. Breton a qualifié cette décision d'"historique, de première mondiale, de pionnière" sur la plateforme du réseau social X, anciennement Twitter, soulignant que les négociateurs ont trouvé l'"équilibre parfait entre l'innovation et la sécurité". En décembre, les législateurs et les Etats membres de l'UE sont parvenus à un accord politique sur les principales dispositions de la loi sur l'IA, saluée par la Commission européenne comme le "tout premier cadre juridique complet sur l'IA à l'échelle mondiale". Toutefois, la complexité de la législation a nécessité des mois de peaufinage technique, au cours desquels des pays comme la France et l'Allemagne ont exprimé leurs inquiétudes, notamment en



ce qui concerne les règles strictes en matière de régulation applicables aux modèles d'IA puissants, ce qui a provoqué un nouveau cycle de discussions sur le contenu de la loi. Le Parlement européen devrait voter sur le texte finalisé en mars ou en avril avant qu'il ne devienne une loi. La loi sur l'IA devrait entrer en vigueur 20 jours après sa publication au journal officiel. La loi n'entrera pas en vigueur immédiatement,

mais certaines règles seront mises en œuvre dans les six mois, et d'autres aspects seront appliqués deux ans plus tard.

ETHIOPIE Plus de 4.550 cyberattaques déjouées en six mois

L'Ethiopie a déjoué plus de 4.550 cyberattaques au cours des six premiers mois de l'exercice budgétaire éthiopien 2023/2024 en cours, qui a débuté le 8 juillet 2023, a indiqué mercredi un responsable.

Solomon Soka, directeur général de l'Administration éthiopienne de la sécurité des réseaux d'information (INSA), a indiqué que son agence avait réussi à déjouer plus de 98 % des

4.623 cyberattaques, a rapporté l'agence de presse éthiopienne (ENA). Le nombre de cyberattaques visant le pays d'Afrique de l'Est a augmenté de 115 % par rapport à la même période de l'exercice budgétaire précédent, a ajouté M. Soka. "Si les cyberattaques avaient réussi, l'Ethiopie aurait pu subir des pertes de plus de 10,5 milliards de birrs éthiopiens (environ 186 millions de dollars américains)",

a souligné M. Soka. Le responsable de l'INSA a attribué la forte augmentation des cyberattaques visant l'Ethiopie à un faisceau de facteurs, notamment la numérisation croissante à l'échelle mondiale, l'augmentation des bénéfices financiers pour les pirates informatiques et le développement rapide de l'infrastructure numérique de l'Ethiopie.

APS

PUBLICITÉ

HANDBALL - COMPÉTITIONS INTERCLUBS AFRICAINES: La Supercoupe et le Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe confirmés en Algérie (CAHB)

La Confédération africaine de handball (CAHB) a dévoilé vendredi le programme des compétitions interclubs africaines prévues en 2024, dont la 31^e édition de la Supercoupe d'Afrique (messieurs et dames) et le 40^e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe programmés en Algérie. Selon le programme de la CAHB, la 31^e édition de la Supercoupe d'Afrique (messieurs et dames) se tiendra les 14 et 15 avril 2024, alors que 40^e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe se déroulera les 18 au 28 avril 2024.

La troisième compétition interclubs, à savoir, le Championnat d'Afrique des clubs champions, la 45^e édition se disputera du 17 au 26 octobre au Cameroun.

Pour les sélections nationales (seniors), les 13^{es} Jeux Africains auront lieu du 13 au 22 mars au Ghana, alors que la 26^e édition du Championnat d'Afrique des nations féminin se déroulera du 27 novembre au 7 décembre en RD Congo.

Chez les petites catégories, la Tunisie accueillera la 31^e Championnat d'Afrique juniors garçons du 9 au 16 septembre, suivi de celui des cadets du 19 au 26 septembre.

Programme des compétitions africaines en 2024:

13 au 22 mars : 13^{es} Jeux Africains au Ghana

14 au 15 avril en Algérie : 31^e Supercoupe d'Afrique Hommes et Dames

18 au 28 avril en Algérie : 40^e Championnat d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupe

09 au 16 septembre en Tunisie : 31^e Championnat d'Afrique des Nations, Juniors Masculins

09 au 26 septembre en Tunisie : 20^e Championnat d'Afrique des Nations Cadets Masculins

17 au 26 octobre au Cameroun : 45^e Championnat d'Afrique des Clubs Champions

27 novembre au 07 décembre en RD Congo : 26^e CAN Seniors Dames.

CANOË KAYAK Caroll Bouzidi officiellement qualifiée pour Paris 2024



L'athlète algérienne Caroll Bouzidi est officiellement qualifiée aux Jeux olympiques Paris 2024, dans l'épreuve de kayak slalom, a annoncé jeudi le Comité olympique et sportif algérien (COA). A la faveur de cette nouvelle qualification, l'Algérie porte son total d'athlètes qualifiés aux JO 2024 à 19 sportifs, dont quatre représentants de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de Canoë Kayak. Il s'agit des rameurs, Sid Ali Boudina en aviron Skiff poids léger, Nihed Benchadli, aviron en Skiff poids lourd et Brahim Guendouz en para-canoë.

A quelques mois du coup d'envoi des JO-2024, 19 athlètes chez les valides ont composé jusque-là, leur billet pour le rendez-vous parisien dans sept disciplines: boxe (5), athlétisme (3), tir sportif (3), cyclisme (2), aviron (2), canoë kayak (1), voile (2), gymnastique (1).

Après avoir dominé le tournoi pré-olympique de Dakar en septembre dernier, en décrochant cinq billets qualificatifs (3 dames et 2 messieurs), la boxe algérienne est à l'heure actuelle, la discipline qui sera la plus représentée au rendez-vous de Paris.

JUDO - GRAND SLAM DE PARIS 2024

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Les trois judokas algériens (un homme et deux dames) engagés au Grand Slam de Paris actuellement en cours dans la capitale française sont fixés sur leurs adversaires, au moment où leur compatriote Dris Messaoud, qui devait concourir dans la catégorie des moins de 73 kilos s'est finalement retiré de la compétition, pour des raisons qui pour l'heure restent inconnues.

Le jeune Oranais a été exempté du premier tour dans la Poule (A) des moins de 73 kilos, où il devait débiter directement au deuxième tour, contre le Saoudien Abdullah Hamad, qui lui aussi a été exempté du premier tour.

Finalement, Dris Messaoud s'est retiré de la compétition au tout dernier moment, pour des raisons qui pour l'heure n'ont pas été dévoilées par la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Belkadi Amina a été exemptée elle aussi du premier tour dans la Poule (D) des moins de 63 kilos.

Elle débitera donc directement au deuxième tour, contre la Cubaine Maylin Del Toro Carvajal, qui elle aussi a été exemptée de ce premier tour.

Pour sa part, Mustapha Yasser Bouamar a été versé dans la poule (A) des moins de 100 kilos, où il débitera au premier tour, contre le japonais Arai Dota.

Enfin, la dernière représentante algérienne dans ce prestigieux tournoi international sera Sonia Asselah, qui a été versée dans la Poule (B) des plus de 78 kilos, où elle débitera au premier tour,



contre la Française Anne Fatoumata Bairo.

Selon les organisateurs, 621 judokas (365 messieurs et 256 dames) représentant 107 pays des cinq continents prennent part à ce tournoi, qui met en jeu un nombre considérable de points dans la perspective

d'une qualification aux prochains Jeux Olympiques d'été. Avec 56 judokas engagés (28 messieurs et 28 dames), la France sera le pays le mieux représenté dans ce tournoi (2-4 février), au moment où certaines nations comme le Niger, le Pérou et Maurice n'ont engagé qu'un seul judoka.

CYCLISME

L'équipe algérienne Madar Procyling Team passe professionnelle (FAC)

Le cyclisme algérien intégrera le monde professionnel de la discipline à travers la Madar Procyling Team, la nouvelle équipe formée par le groupe Madar, et qui comporte en son sein plusieurs internationaux algériens, dont le vétéran Azzedine Lagab, a annoncé vendredi la Fédération algérienne (FAC).

"Le rêve de la Fédération algérienne de cyclisme est devenu réalité à travers la création de la nouvelle équipe professionnelle 'Madar Procyling Team+', qui débitera son aventure dans le monde professionnel dans le troisième palier", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

Outre le vétéran Azzedine Lagab, "la Madar Procyling Team" compte parmi ses rangs le sprinter Hamza Yacine et l'étoile montante du cyclisme algérien, Hamza Amari, a-t-on détaillé de même source.



Côté technique, l'équipe sera dirigée par l'ancien Directeur technique national (DTN), Réda Kahlal, ainsi que l'actuel sélectionneur national des dames, Samir Allam, sans oublier le jeune Abdelkrim Hadj-Bouzit, étudiant à l'École Supérieure des Sciences et Technologies du sport

(ESSTS). "Le staff élargi de la Madar Procyling Team comporte plusieurs autres membres, dont Abderrahmane Boureza et Ismail Lalouchi, sans oublier les mécaniciens Tarek Boudiaf et Kamel Toubdarine", a-t-on ajouté.

L'équipe devrait disputer sa première compétition officielle

au mois d'avril prochain, selon la FAC, soit juste après les Jeux Africains de 2024, qui se dérouleront au mois de mars, dans la capitale ghanéenne Accra.

Même chez les dames, la Madar Procyling Team a frappé fort en engageant la jeune Oranaise Nesrine Houili, considérée actuellement, comme la meilleure algérienne dans la discipline, "en attendant le recrutement d'autres athlètes féminines" pour renforcer l'effectif des dames.

Outre l'élite, le projet de la Madar Procyling Team s'étend même aux jeunes talents, car ayant l'ambition d'accorder une attention particulière aux jeunes, en les prenant bien en charge et en mettant tous les moyens nécessaires à leur disposition, avec l'espoir de les voir devenir les champions de demain chez les seniors.

Grand Prix Didouche Mourad : l'édition 2024 du 13 au 15 février (Organisateurs)

L'édition 2024 du Grand Prix Didouche Mourad se déroulera en trois étapes, du 13 au 15 février dans la Wilaya de Constantine (Est), a appris l'APS vendredi auprès des organisateurs.

La première étape consistera en un contre-la-montre de 14 kilomètres, le

mardi 13 février, et qui sera suivi, le lendemain, de la deuxième étape, sur une distance de 128 kilomètres.

La troisième et dernière étape longue de 105 kilomètres a été programmée pour le jeudi 15 février", a-t-on encore précisé de même source. La compétition sera suivie

du Grand Prix de la Ville de Constantine, le vendredi 16 février, sur une distance de 106 kilomètres, a conclu la Ligue constantinoise de cyclisme, organisatrice de l'événement sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline et la Direction locale de la Jeunesse et des Sports.

ATHLÉTISME

Record du Kenya sur 60m pour Omanyala à Miramas



Le sprinter kényan Ferdinand Omanyala a amélioré son propre record du Kenya sur 60 mètres vendredi soir (6 sec 52) lors du meeting en salle de Miramas (France) où il effectuait sa rentrée sur la distance. Le recordman d'Afrique du 100 mètres (9 sec 77 en 2021) de 28 ans a remporté la finale du meeting pour signer le quatrième meilleur chrono de l'hiver sur 60 mètres.

En coupant la ligne en 6 sec 52 centièmes, il améliore de deux centièmes son précédent record et réalise les minima pour les championnats du monde en salle à Glasgow début mars.

La soirée a également été marquée par la victoire sur 60 mètres haies de Wilhelm Belocian (7 sec 51), qui confirme sa bonne forme et répond au hurdler français Just Kwaou-Matheu, auteur du même chrono dimanche à Val-de-Reuil.

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE FÉMININE (U17)/BÉNIN-ALGÉRIE (ALLER)

Première séance d'entraînement des Algériennes à Cotonou

La sélection féminine algérienne de football des moins de 17 ans a effectué vendredi sa première séance d'entraînement à Cotonou en prévision de son match aller face au Bénin, comptant pour le 2ème tour des éliminatoires de la Coupe du Monde féminine U17 de 2024, prévu dimanche à Porto Novo (14h00 algériennes), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) samedi.



En présence de Maître Rafika Guelati, membre du bureau fédéral, présidente de la commission du football féminin et cheffe de la délégation algérienne, toutes les joueuses ont pris part à l'entraînement, axé principalement sur la récupération, précise la FAF.

La séance a débuté à 17h00 par un échauffement, suivi de petits tours de piste, avant de passer à un travail physique sous la supervision du préparateur physique, Mohamed Cherifi,

avant de laisser place à l'entraîneur principale, Wahiba Rahal, qui a dirigé l'entraînement technico-tactique en collaboration avec son adjointe, Nassima Benmohamed, alors que Nadjet Fedoul, l'entraîneur des gardiennes de but, s'est occupée de ses joueuses dans un coin du stade.

Pour la journée du samedi, la sélection nationale U17 aura un dernier entraînement à 14h00 sur le terrain principal du stade René Pleven de Cotonou. La sélectionneuse de l'équipe fé-

minine algérienne de football des moins de 17 ans, Wahiba Rahal, avait retenu 21 joueuses en prévision de la double confrontation face au Bénin.

La manche retour est prévue le vendredi 9 février à 17h00 au stade du 5 juillet 1962 d'Alger.

Cette étape revêt une grande importance pour les jeunes joueuses algériennes qui visent une performance à la hauteur des attentes, dans cette quête pour la qualification à la Coupe du Monde Féminine U17 en 2024.

LIGUE 1 (MERCATO HIVERNAL) - ASO CHLEF

Trois départs contre une seule arrivée (club)

L'ASO Chlef a connu le départ de trois joueurs à l'occasion de l'actuel mercato hivernal qui sera clôturé lundi prochain, tout en enregistrant, jusque-là, l'arrivée d'une seule recrue, apprend-t-on samedi de ce club de Ligue 1 de football.

Deux des trois joueurs qui ont choisi de changer d'air ont été libérés contre une "somme d'argent intéressante".

Une démarche justifiée par "les difficultés financières auxquelles fait face le club", précise-t-on.

Il s'agit de l'attaquant Abdelaziz Moulay, qui n'est resté à Chlef que l'espace de six mois avant qu'il ne soit

cédé à l'ES Sétif, et Ahmed Kerroum qui, lui, terminera la saison au MC Oran, précise-t-on de même source.

Le troisième joueur qui ne fait désormais plus partie de l'effectif des Rouge et Blanc est l'attaquant Mohamed Souibah.

Ce dernier a vu son contrat expiré à l'issue de la phase aller.

Il est annoncé du côté de la JS Saoura, a-t-on ajouté.

En revanche, la formation chléfienne a engagé le milieu de terrain offensif, Abderrahmane Bourdim, qui retourne au pays après une expérience de six mois en Arabie saoudite sous le maillot du club Hajer, pen-

sionnaire du deuxième palier. Par ailleurs, les "Lions de Chlef" ont mis un terme à sept matchs sans victoire en allant battre l'AB Barika (2-1) sur son terrain, vendredi, pour le compte des 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

Une victoire mise en valeur par l'entraîneur Cherif Hadjar, qui a renoncé à son départ après avoir boudé le précédent match des siens en championnat, estimant, dans ses déclarations à la presse à l'issue de la partie, que ce succès "fera du bien pour les joueurs sur le plan psychologique en prévision de la phase retour".

La bande à Hadjar commencera cette deuxième

partie du championnat, dont le coup d'envoi sera donné le week-end prochain, par un déplacement à Oran pour affronter le "Mouloudia" local pour le compte de la 16e journée, un rendez-vous que Hadjar a qualifié de "match à six points".

"Vu la position des deux équipes qui luttent pour le maintien, la partie sera très importante pour leur avenir parmi l'élite", a-t-il encore commenté.

L'ASO a terminé la phase aller à la 13e place avec 16 points, devançant de sept longueurs son prochain adversaire, 15e (premier potentiel relégable) avec 9 points, rappelle-t-on.

LIGUE 1 MOBILIS (12^E J/ MISE À JOUR) MCEB-CRB Le Chabab pour réduire l'écart avec le leader

Le CR Belouizdad sera en déplacement dimanche pour défilier le MC El-Bayadh au stade Zakaria Medjdoub (15h30), avec l'intention de décrocher un bon résultat pour réduire l'écart avec le leader le MC Alger, à l'occasion de la mise à jour de la 12e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Le quadruple champion Algérie (2e, 28 pts), qui reste sur deux succès de rang à domicile face à la JS Saoura (3-1) et au MC Oran (2-0), vise la passe de trois face au MCEB (11e, 18 pts), dont la dernière victoire remonte au 1er décembre dernier à domicile face au Paradou AC (1-0), soit six matchs sans le moindre succès. Un succès du Chabab lui permettrait de revenir à cinq points du "Doyen", et du coup relancer complètement la course au titre.

De son côté, un autre faux-pas et de surcroît à domicile pour les coéquipiers de Mohamed Barka serait lourd de conséquence, d'autant qu'ils ambitionnent de rejoindre la première partie du tableau.

Il s'agit du dernier match de mise à jour de la compétition, avant la reprise du championnat prévue le week-end du 9 et 10 février, avec le déroulement de la 16e journée, marquant le début de la phase retour.

Dimanche, 4 février :

MC El-Bayadh - CR Belouizdad (15h30)

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	36	15
2). CR Belouizdad	28	14
3). USM Alger	26	15
→). Paradou AC	26	15
5). ES Sétif	24	15
→). CS Constantine	24	15
7). USM Khenchela	23	15
8). JS Saoura	22	15
→). JS Kabylie	22	15
10). US Biskra	21	15
11). MC El Bayadh	18	14
12). NC Magra	17	15
13). ASO Chlef	16	15
14). ES Ben Aknoun	10	15
15). MC Oran	09	15
16). US Souf	04	15

COUPE D'ALGÉRIE (32ES DE FINALE)

La hiérarchie majoritairement respectée

La hiérarchie a été majoritairement respectée vendredi, lors des premiers matchs des 32es de finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, avec la qualification de la quasi totalité des grosses cylindrées, aussi bien de Ligue 1, comme le MC Alger, le Paradou AC, l'ES Sétif et l'ASO Chlef, que celles de L2 à l'instar de l'Olympique Akbou, l'AS Khroub, l'USM Annaba, le GC Mascara ou encore l'ASM Oran.

Même le fait de jouer en déplacement n'a pas vraiment été un handicap pour ces clubs de

renom, ayant pour beaucoup réussi à ramener la qualification hors de leurs bases, à commencer par le Mouloudia d'Alger et le Paradou AC, vainqueurs respectivement (2-0) chez le NRB Teleghma et (1-0) chez l'IRB Ouargla.

Ce qui fut également le cas pour l'Entente de Sétif et l'ASO Chlef (tenante), ayant ramené leurs qualifications en déplacement contre respectivement chez le NRB Tazoughert (2-1), et l'AB Barika sur le même score (2-1).

Même les grosses cylindrées

de Ligue 2 ont pour la plupart fait honneur à leur statut, en sortant victorieuses des ces 32es de finale, comme cela a été le cas pour le GC Mascara, ayant dominé le MB Hassi Messaoud (2-1), au moment où le leader incontesté du Groupe Centre-est l'Olympique Akbou est allé chercher sa qualification chez le CR Béni Thamou (1-0).

D'autres équipes de Ligue 2 amateur à l'instar de l'US Chaouia, l'USM Annaba et l'ASM Oran ont bénéficié d'un tirage au sort favorable lors de ces 32es de finale de la Coupe d'Algérie

pour valider leurs billets. Les matchs de vendredi ont été marqués par un seul duel entre clubs de l'élite, en l'occurrence US Souf - ES Ben Aknoun, et qui a tourné finalement à l'avantage des Algérois (1-3).

Si les scores étaient étriqués dans la plupart des rencontres suscitées, certains clubs ont réussi un véritable carton, comme cela a été le cas pour la JS Azazga et l'AS Khroub, ayant littéralement atomisé l'US Tébéssa et le CRB Henaya avec le même score de cinq buts à zéro. De son côté, et malgré l'avan-

tage du terrain, le NA Hussein-Dey a souffert le martyr pour venir à bout du WA Mostaganem, également sociétaire du Groupe Centre-ouest de la Ligue 2 amateur.

Cette confrontation s'est soldée par un nul (1-1) et il a fallu recourir à la traditionnelle séance de tirs au but pour les départager.

La chance a fini par sourire aux Sang et Or, l'ayant emporté (4-2), gagnant au passage le droit de poursuivre leur aventure dans l'épreuve populaire.

WEST HAM - TRANSFERT Benrahma prêté à l'Olympique Lyon jusqu'à la fin de saison (officiel)

L'ailier international algérien de West Ham (Premier league anglaise) Saïd Benrahma a été prêté jusqu'au 30 juin 2024 avec option d'achat à l'Olympique Lyon (France), a annoncé le club rhodanien vendredi dans un communiqué.

"Après avoir obtenu l'ensemble des documents permettant la validation de l'opération, l'Olympique Lyonnais confirme l'arrivée en prêt de l'attaquant international algérien de 28 ans, Saïd Benrahma, en provenance de West Ham, jusqu'au 30 juin 2024.

Ce prêt payant d'un montant d'environ 6 millions d'euros s'accompagne d'une option d'achat d'environ 14,4 millions et d'un intéressement de 10% sur la plus-value dans le cas d'un éventuel futur transfert", précise l'OL. Benrahma a rallié jeudi Lyon où il a passé avec succès sa visite médicale d'usage, pour s'engager en prêt avec option d'achat non obligatoire.

Le transfert n'a pu se faire à temps, puisque le club anglais n'a pas fourni les documents nécessaires sur la plateforme TMS de la FIFA, et cela malgré les relances répétées des Lyonnais et une communication téléphonique mutuelle continue.

"Originaire d'Aïn Témouchent (Ouest d'Algérie), Benrahma rejoint, en 2013, le centre de formation de l'OGC Nice et amorce très rapidement son ascension en Ligue 1. Professionnel en 2015, il est ensuite prêté à plusieurs reprises en France en portant successivement les couleurs d'Angers, du Gazélec Ajaccio et de Châteauroux où il marque 12 buts en 34 matches, attirant ainsi l'attention de l'Angleterre", souligne le communiqué. Et de conclure : "L'Olympique Lyonnais se réjouit de l'arrivée de Saïd Benrahma, joueur expérimenté avec près de 350 matches à son actif au plus haut niveau." Benrahma avait rejoint West Ham en 2020 en provenance de Brentford FC d'abord à titre de prêt, avant que les "Hammers" ne décident de lever l'option d'achat et engager le natif d'Aïn Témouchent (Ouest d'Algérie) jusqu'en 2026. Sous le maillot de West Ham, Benrahma compte 141 apparitions, toutes compétitions confondues, pour 24 buts. Il a remporté en 2023 la Ligue Europa Conférence. L'international algérien (25 sélections/ 1 but), non convoqué pour la CAN-2023 qui se déroule en Côte d'Ivoire, portera le numéro 17 à Lyon. Il participera à son premier entraînement samedi. Il sera disponible pour le déplacement à Marseille dimanche (20h45), dans le cadre de la 20e journée du championnat.

APS

JSK

Aït Djoudi : «Je suis à la JSK pour les premiers rôles

C'est désormais officiel le nouvel entraîneur des Canaris, Azzedine Aït Djoudi est l'entraîneur de la JSK jusqu'à la fin de la saison. C'est dans la journée du mercredi passe que Azzedine Aït Djoudi a officialisé son retour au profit de la JSK.

Par Ferrah . Y

Comme convenu, le coach kabyle s'est réuni avec le président Achour Chelloul en présence de quelques membres du bureau. Dans un premier temps, Chelloul a établi le bilan de la saison avec le coach, avant de s'attaquer aux modalités du contrat. D'après certaines sources, le président a dit tout ce qu'il avait sur le cœur à Azzedine Aït Djoudi. Sur l'ensemble de la saison, le président de la JSK a fait savoir à l'entraîneur qu'il y avait du bon et du moins bon. Parmi les points positifs, cette saison l'objectif de l'équipe phare de Djurdjura vise une place sur le podium. La JSK dispose aussi d'un groupe de qualité pour la phase retour et aller plus loin en coupe d'Algérie cette saison.

Les nouveaux défis du coach

Pour cette phase retour, un énorme défi attend l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi. Deux principaux objectifs ont été assignés au coach. Le premier est de jouer pour une place honorable en championnat ligue une mobilis. Le second est aller plus loin possible en coupe d'Algérie. Une performance que la JSK n'a pas réalisée depuis 2010. Pour cela, les dirigeants savent pertinemment qu'il va falloir déployer les gros moyens dans l'espoir de bâtir une grande équipe pour l'avenir.



«Je suis officiellement l'entraîneur de la JSK jusqu'à la fin de saison»

À la fin de la réunion entre l'entraîneur et son staff avec le président avec quelque membre du bureau a savoir Aziz Khial, ce sont entretenus avec l'entraîneur en chef Azzedine Aït Djoudi qui nous dira : «Je suis officiellement l'entraîneur de la JSK pour cette phase retour. Je suis bien évidemment heureux de prendre les rênes de la JSK. Maintenant, il va falloir poursuivre sur ce bon chemin. Nous avons tracé nos objectifs qui sont fait partis du haut du tableau. Maintenant, il faudra viser plus haut à partir de la saison prochaine.»

«On a trouvé un terrain d'entente» Concernant son tête-à-tête avec achour Chelloul, Aït Djoudi nous a ajouté : «J'ai discuté sur tous les points avec le président, sur les objectifs, le staff ainsi que le recrutement. On s'est entendus sur tous les points. Le fait d'avoir trouvé un terrain d'entente avec le président m'a encouragé à prendre le train en marche

Il y a de l'espoir pour redresser l'équipe»

Même s'il sait que la situation de la JSK est délicate, le nouveau entraîneur de la JSK se montre optimiste pour un avenir meilleur. Il a affirmé qu'il y a toujours l'espoir que la JSK joue les premiers rôles. «Il y a de l'es-

poir pour redresser l'équipe et jouer les premiers rôles. Le président m'a donné carte blanche et avec mon savoir-faire on va recruter les meilleurs joueurs», a conclu Aït Djoudi.

Chelloul lui accorde les pleins pouvoirs

Concernant la gestion technique de l'équipe, Achour Chelloul, selon notre source, accorde les pleins pouvoirs à son nouvel entraîneur. Aït Djoudi est son staff pour la suite du championnat ligue une mobilis.

Ce détail important aura des répercussions positives sur le groupe, en permettant au staff d'évoluer dans des meilleures conditions de travail. Néanmoins, la venue de ce dernier aura fait beaucoup d'heureux, chez les supporters notamment, lesquels accueillent favorablement cette nouvelle. D'ailleurs, la plupart des dirigeants applaudissent son retour car il connaît bien la maison et la mentalité du joueur algérien. Selon eux, Azzedine a les compétences requises pour redémarrer la machine et joué les premiers rôles est participé à une compétition africaine.

FY

PUBLICITÉ

FUTSAL - CAN 2024 (QUALIFICATIONS/ ALLER) -LIBYE - ALGÉRIE Les Algériens pour prendre option à Misrata

La sélection algérienne de Futsal affrontera samedi son homologue libyenne à la salle des Jeux sportifs à Misrata (18h00, algérienne), avec l'objectif de prendre option sur la qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2024, à l'occasion du match aller des éliminatoires.

À pied d'œuvre depuis mercredi à Misrata, l'équipe nationale aspire à frapper un bon coup dès cette première manche, même si en face les Libyens auront l'avantage du terrain et du public.

Les joueurs de l'entraîneur Noredine Benamrouche devront sortir le grand jeu, d'autant que leur mission s'annonce ardue contre les Libyens anciens champions d'Afrique en 2008 et 4es de la dernière édition en 2020.

En prévision de ce rendez-vous important, le

coach national a retenu 15 joueurs.

L'attaquant de Marcouville Futsal (France) Skander Si Chaïb, arrivé au regroupement effectué à Alger avec une blessure, a déclaré forfait.

La préparation pour cette double confrontation face à la Libye a commencé en décembre dernier, avec au menu deux matchs amicaux disputés contre la République dominicaine à la salle Harcha-Hacène (Alger), soldés par deux victoires (8-2 et 5-2).

De son côté, l'équipe libyenne est allée se préparer au Caire (Egypte), disputant plusieurs matchs amicaux contre des clubs locaux.

Selon la presse libyenne, ce stage a permis au sélectionneur espagnol Ricardo Iniguez d'arrêter la composante qui sera alignée samedi soir. Le match retour aura lieu le samedi 10 fé-

vrier 2024 à Alger (19h00).

Un total de 13 nations se sont engagées lors des qualifications de la CAN-2024.

Le tournoi devait se dérouler au Mozambique, mais ce pays a fini par se désister.

L'Egypte, le Maroc et l'Angola ont été exemptées des qualifications et se qualifieront automatiquement pour la phase finale. Les 10 équipes restantes disputeront un tour à élimination directe sous le format "aller et retour" pour déterminer les 5 nations qui rejoindront l'Egypte, le Maroc et l'Angola.

Programme des matchs aller:

- 1- Mozambique - Zambie
- 2- Namibie - Tanzanie
- 3- Libye - Algérie
- 4- Ghana - Côte d'Ivoire
- 5 -Cameroun - Mauritanie.

APS

ARSENAL : AUCUNE RECRUE, ARTETA PAS MALHEUREUX

Très actif lors du dernier mercato estival, Arsenal n'a pas signé le moindre joueur en janvier malgré des discussions pour attirer un avant-centre supplémentaire. Visiblement, cela ne semble pas préoccuper l'entraîneur des Gunners, Mikel Arteta. "Croyez-moi, j'aime mes joueurs. Je pense que c'est positif, a indiqué le manager espagnol en conférence de presse. Nous allons continuer à marquer des buts pour rester en haut de l'affiche. J'ai confiance en mes joueurs."

REAL MADRID

ANCELOTTI EMBÊTÉ POUR MODRIC

Sur la pente descendante, Luka Modric (38 ans, 25 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) n'est plus indiscutable au Real Madrid. Alors que le milieu de terrain croate devrait partir au terme de son contrat à la fin de la saison, l'entraîneur du club espagnol, Carlo Ancelotti, s'est dit embêté par cette situation.

"C'est très difficile de laisser une telle légende sur le banc, a reconnu le manager italien en conférence de presse. Je peux seulement dire merci Luka pour tout ce qu'il a fait pendant mon séjour ici. Je suis vraiment affecté par cela. C'est si délicat."

BELGIQUE FELLAINI ARRÊTE SA CARRIÈRE

Comme attendu ces derniers mois, Marouane Fellaini (36 ans) a décidé de mettre un terme à sa carrière de footballeur. "J'écris ce post pour annoncer qu'après une carrière de 18 ans, je prends ma retraite du football professionnel. (...) J'ai joué devant les meilleurs fans du monde, et je tiens à profiter de ce moment pour les remercier tous de leur soutien indéfectible tout au long de ma carrière", a indiqué le Belge sur Instagram.

Exilé en Chine, au Shandong Taishan, depuis 2019, le troisième de la Coupe du monde 2018 a remporté le championnat local en 2021 mais aussi trois Coupes de Chine. Avant cela, il avait gagné le championnat et la Supercoupe de Belgique en 2008 avec le Standard de Liège ainsi que la Ligue Europa, la FA Cup, la Ligue Cup et le Community Shield avec Manchester United.

TOTTENHAM LA JOIE DE BERGVALL

Courtsé par le FC Barcelone, Lucas Bergvall (18 ans) a finalement choisi de rejoindre Tottenham. Une immense joie pour le milieu de terrain suédois.

"C'est un sentiment fantastique de signer à Tottenham et un rêve d'avoir l'opportunité de jouer en Premier League. J'ai reçu un accueil incroyablement chaleureux de la part du club et je me sens vraiment le bienvenu", a fait savoir le néo-Spur lors de sa présentation.

Pour rappel, le jeune joueur va terminer la saison à Djurgårdens avant de débiter sa nouvelle aventure dans cinq mois.

ATLETICO SIMEONE SALUE ANCELOTTI ET PÉREZ

Avant le derby face au Real Madrid dimanche (21h) en Liga, Diego Simeone a rendu hommage à ses adversaires. L'entraîneur de l'Atletico Madrid a salué le travail de son homologue Carlo Ancelotti et du président merengue Florentino Pérez.

"Ils ont un entraîneur extraordinaire qui gère très bien le groupe. Ils ont un président très fort. Florentino dirige et gère le meilleur club du monde, je l'admire pour sa manière de continuer à exiger que ses joueurs restent compétitifs. Ronaldo, Ramos et Casillas parlent et le club continue parce qu'ils le dirigent d'une manière exemplaire", a encensé l'Argentin sur ESPN.

BARCELONE LEWANDOWSKI EXPLIQUE SA MÉFORME

En difficulté avec le FC Barcelone depuis plusieurs mois, Robert Lewandowski (35 ans, 20 matchs et 8 buts en Liga cette saison) a mis l'accent sur une période compliquée l'année dernière. L'attaquant polonais s'est confié sur les raisons de sa méforme.

"Il y a eu un moment l'année dernière où je me sentais faible, et pas seulement mentalement, a expliqué le Blaugrana sur la chaîne YouTube Foot Truck. Cela vous rend plus faible physiquement. Pendant cette année 2023, toutes les choses mauvaises et négatives sont arrivées au même moment. Tout s'est accumulé."

"Bien sûr, j'ai aussi commis beaucoup d'erreurs. Je suis tombé dans une espèce de dynamique négative et j'ai mis beaucoup de temps pour en sortir, pour revenir à la normalité. Dans le football, ce n'est pas si facile d'y parvenir en une ou deux semaines. Maintenant je peux regarder derrière et voir qu'il y a encore de bons moments à venir. Mais en 2023, il y a eu un moment où mon étincelle s'est éteinte", a avoué l'ancien joueur du Bayern Munich.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Fayçal Laouer

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

ALGÉRIE - LYBIE

Arrivée de M. Attaf à Tripoli en qualité d'Envoyé spécial du président de la République

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé, samedi matin à Tripoli (Libye), en qualité d'Envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont il est porteur d'un message écrit au président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, indique un communiqué du ministère.

"En qualité d'Envoyé spécial du président de la République, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé ce matin à Tripoli, porteur d'un message écrit de Monsieur le Président Abdelmadjid Tebboune à son frère le président du Conseil présidentiel de l'Etat frère de Libye, M. Mohamed Younes El-Menfi", lit-on dans le communiqué. Cette visite

"participe de l'attachement de Monsieur le président de la République à la consolidation des liens de fraternité, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et la Libye et à la préservation et au renforcement des traditions de concertation et de coordination au service des intérêts des deux pays et peuples frères et de la stabilité de la région et de son voisinage", précise le communiqué.

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Attaf remet un message écrit du président de la République à son homologue tunisien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a été reçu, vendredi, en qualité d'Envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le président de la République Tunisienne, pays frère, M. Kais Saïed, à qui il a remis un message écrit de son frère le Président Tebboune, indique un communiqué du ministère.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience, M. Attaf a affirmé que "le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune veille à maintenir un contact permanent et une coordination continue avec son frère le Président Kais Saïed, et ce dans le cadre de leurs dé-

marches incessantes pour promouvoir réellement les relations algéro-tunisiennes à des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts des deux pays, de la région et du voisinage régional", précise la même source.

Le ministre des AE a souligné que sa visite en Tunisie "intervient dans le contexte d'une dynamique très positive qui marque les relations algéro-tunisiennes, affirmant que cette rencontre a été une précieuse occasion en vue de mettre en avant les étapes qualitatives franchies ensemble par les deux pays durant ces quatre dernières années, sous la direction éclairée des Présidents MM Abdelmadjid Tebboune et Kais Saïed", note le communiqué.

Dans cette optique, M. Attaf a réaffirmé "sa conviction que l'Algérie et la Tunisie avancent à pas sûrs sur la bonne voie et vont dans la bonne direction vers la valorisation des opportunités de coopération et de complémentarité, la consolidation de la cohésion sociale entre les deux peuples et le renforcement de l'entente politique en vue d'exercer une influence aux niveaux régional et international". Au terme de l'audience, le ministre des AE a renouvelé ses remerciements au président tunisien "pour l'accueil, le message d'amitié et de fraternité et les idées dont il l'a chargé de transmettre à son frère le Président M. Abdelmadjid Tebboune", conclut le communiqué.

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

L'aide financière exceptionnelle octroyée aux étudiants palestiniens en Algérie fixée à 10.000 DA

L'aide financière exceptionnelle octroyée aux étudiants de nationalité palestinienne inscrits au sein des établissements de l'enseignement supérieur algériens a été fixée mensuellement à 10.000 dinars, selon un arrêté interministériel publié dans le dernier Journal officiel (JO). Cette aide est octroyée durant les mois de janvier, février et mars de l'exercice 2024, stipule l'arrêté, ajoutant que l'accès au bénéfice de cette aide financière "peut être prorogé, le cas échéant, selon les mêmes modalités".

Le document précise que l'aide "est imputée au budget de l'Etat" et qu'elle est "applicable, exceptionnellement, au chapitre des bourses nationales (Bourses des étudiants étrangers) du budget des directions des œuvres universitaires relevant de l'office national des œuvres universitaires". Elle est versée aux étudiants de nationalité palestinienne sur la base des "listes nominatives adoptées par les services du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et visées par les services du ministère des Finances et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique".

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Représentant le président de la République, le Général d'Armée Saïd Chanagriha entame une visite officielle en Arabie saoudite

Le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, entame, à partir de ce samedi, une visite officielle au Royaume d'Arabie saoudite, en qualité de représentant du président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, indique le ministère dans un communiqué.

"En qualité de représentant de Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale

populaire, entame une visite officielle au Royaume d'Arabie saoudite, à partir d'aujourd'hui 3 février 2024, pour prendre part à la 2^{ème} Edition du Salon Mondial de Défense à Ryadh, prévue du 4 au 8 février 2024", précise le communiqué. "Aussi, Monsieur le Général d'Armée va saisir cette opportunité pour visiter des structures relevant des Forces Armées saoudiennes et rencontrera des responsables militaires saoudiens, en vue d'étudier les voies du renforcement de la coopération bilatérale et d'examiner les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

PÉTROLE

L'Algérie disposée à poursuivre la baisse de sa production au-delà du 31 mars (ministère de l'Energie et des Mines)

L'Algérie est prête à poursuivre la baisse de sa production pétrolière au-delà du 31 mars prochain, en concertation avec les autres pays de l'Opep+, afin de faire face aux évolutions du marché international, a indiqué jeudi le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué.

"Au-delà du 31 mars 2024 et en concertation avec ses partenaires de la Déclaration de Coopération (DoC), l'Algérie est disposée à tout moment à poursuivre l'effort additionnel et à prendre les dispositions nécessaires

supplémentaires si les conditions du marché pétrolier le réclament", est-il indiqué dans le communiqué.

L'Algérie avait procédé volontairement à une réduction additionnelle de sa production de 51.000 barils par jour, à partir du 1^{er} janvier 2024, pour une période initiale de trois mois, et ce, conformément à l'engagement pris le 30 novembre 2023. "La mise en oeuvre de cette décision témoigne de l'engagement continu de l'Algérie envers la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier mondial", souligne le ministère.

ALGÉRIE - ITALIE

Signature d'un nouvel accord pour renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays

L'Algérie et l'Italie ont signé, jeudi, un nouvel accord en vue de renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays pour l'adapter aux défis actuels et aux nouvelles formes de criminalité transfrontalière, notamment le trafic de stupéfiants, la crime électronique et économique, la migration clandestine et la traite des êtres humains.

L'accord a été signé au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad et son homologue italien, M. Matteo Piantadosi en visite actuellement en Algérie. Au terme de la cérémonie de signature, M. Merad a affirmé que cet accord "traduit concrètement la volonté sincère du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et de son homologue italien, M. Sergio Mattarella,

exprimée lors des visites échangées au cours de dernières années, et vise à relancer la coopération entre les deux pays qui entretiennent des relations historiques profondes marquées par des liens de bon voisinage et une coopération dans plusieurs domaines". Il a en outre relevé "la révision de l'accord sécuritaire signé par les deux pays en 1999 afin de l'adapter aux différents défis actuels et aux nouvelles formes de criminalité transfrontalière", soulignant que dans le nouvel accord, une clause a été introduite, concernant "la coordination des efforts de lutte contre le trafic de drogue et de produits psychotropes, la traite des êtres humains, la migration clandestine" et le crime électronique et économique", outre "la sécurisation des infrastructures". En vertu de cet accord, il a été procédé également "au renforcement de la coopération entre les corps de la police et de la

Protection civile des deux pays", en "assurant la coordination continue et l'évaluation de l'efficacité des activités communes". Saluant les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP) et les autres corps de sécurité dans la lutte contre la criminalité et la migration clandestine, M. Merad a souligné que ce nouvel accord avec l'Italie est "très important", compte tenu, a-t-il dit, de "la situation stratégique de l'Algérie qui fait d'elle le portail de l'Afrique, et de l'Italie, considérée comme le portail de l'Europe", en sus "de la coopération étroite et fructueuse entre les corps de la police et de la Protection civile des deux pays".

Le ministre a, par ailleurs, salué "le soutien de l'Italie à l'Algérie durant la glorieuse Guerre de libération nationale et la période difficile qu'elle a traversée dans les années 90", relevant "une convergence de vues entre les deux parties

en matière de lutte contre la criminalité dans toutes ses formes". A son tour, le ministre italien a indiqué que cet accord est d'une "extrême importance", à même d'offrir "un large cadre de coopération entre les corps de sécurité et de la police des deux pays pour faire face aux différents crimes graves", ajoutant qu'il a été convenu "de la mise en oeuvre rapide de cet accord sécuritaire". Le ministre italien a en outre salué "le professionnalisme des corps de la police et de la Protection civile de l'Algérie", louant également "les efforts consentis par l'Algérie dans la lutte contre la criminalité dans toutes ses formes". M. Piantadosi a mis en avant "l'amitié profonde et la coopération étroite" entre les deux pays, qualifiant l'Algérie de "partenaire important pour l'Italie dans tous les dossiers stratégiques, notamment dans la région de la Méditerranée".

Le ministre italien de l'Intérieur salue le niveau des relations d'amitié entre l'Algérie et son pays

Le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Piantadosi a salué, jeudi à Alger, le niveau des relations d'amitié qui lient l'Algérie à son pays, basées sur une "vision commune".

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre italien a indiqué que la rencontre lui a permis d'écouter "les vues et analyses du président de la République sur les questions d'intérêt commun", se félicitant du niveau des relations d'amitié algéro-italiennes qui s'étendent sur

"des dizaines d'années" et reposent sur une "vision commune".

Il a fait savoir, à cet égard, qu'il a été convenu de "renforcer davantage cette amitié à l'avenir".

M. Matteo Piantadosi a, par ailleurs, exprimé ses remerciements au président de la République pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, soulignant que la rencontre lui avait permis de l'informer du travail accompli, aujourd'hui, avec son homologue, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, lequel s'est soldé

par la signature d'un accord entre les deux pays dans le domaine sécuritaire.

L'audience s'est déroulée en présence du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounés Magramane.